



RAPPORT de durabilité 2020

CFDD

Adresse e-mail:

mail@frdo-cfdd.be

Site Web: www.frdo-cfdd.be

Tél. 02/ 743 3150

Boulevard du Jardin Botanique, 50 bte 70

1000 Bruxelles



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
EXPLICATION	5
CARTE D'IDENTITÉ DU CFDD	6
Historique	6
Composition	6
Structure	7
Fonctionnement du secrétariat	8
Missions légales	9
Programme d'activités CFDD 2020/2021	10
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020-2021, ÉVALUATION	11
ÉVALUATION GLOBALE	22
GESTION DURABLE POUR CHAQUE DOMAINE	24
Efficacité énergétique	25
Consommation d'eau	27
Mobilité	28
Gestion des déchets et utilisation de ressources	28
Politique d'achat	29
Sécurité et santé	29
Communication interne	30
Éducation et formation	30
Carrière	31
SDG MONITOR COMMENT LE CFDD CONTRIBUE-T-IL À L'EXÉCUTION DES ODD ?	33
Comment rapporter au sujet des ODD ?	33
Évaluation 2020, sur la base de l'option 2	36
Évaluation 2020, sur la base de l'option 3	36
ANNEXE 1 RELEVÉ DES PARTIES PRENANTES	39
ANNEXE 2 GLOSSAIRE	42
ANNEXE 3 GRI	44

AVANT-PROPOS

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport de durabilité (avec une annexe administrative) pour l'année 2020, selon les normes GRI. Il nous semble important de profiter de ce rapport pour vous expliquer de manière ouverte et transparente ce que nous avons fait l'année dernière et, surtout, comment nous l'avons fait. Après tout, en tant que Conseil dont l'objectif est de promouvoir le développement durable, nous avons également une responsabilité sociétale.

2020 a été une année exceptionnelle. Le monde entier était en proie à une dangereuse pandémie. Au printemps, la vie sociale et économique s'est plus ou moins arrêtée. Des choses qui semblaient jusque-là normales - en termes de travail, de mobilité, d'organisation de l'économie, de consultation et de communication, par exemple - sont soudain devenues impossibles ou risquées. Les décideurs politiques et les scientifiques ont tenté de répondre aussi précisément que possible à la crise sanitaire dans des circonstances très complexes, en constante évolution et en partie imprévisibles. Des réponses à court et à long terme ont été recherchées à la profonde crise sociale et économique, le gouvernement se voyant attribuer un rôle important.

Le contexte politique était également particulier. Au niveau européen, la nouvelle Commission venait d'entrer en fonction, avec, entre autres, le projet très ambitieux du Green Deal européen. Avec ce projet, l'UE veut donner une réponse cohérente et structurelle au défi énorme du changement climatique. Si la transition est bien gérée, elle offre de nombreuses possibilités de renouveau économique.

La Covid-19 a donné à ce projet une dimension supplémentaire. Les nombreuses ressources publiques qui sont actuellement mobilisées à tous les niveaux peuvent devenir un levier pour accélérer la transition vers une société climatiquement neutre en réponse à la crise. Ce raisonnement est au cœur du plan de relance européen qui a été élaboré et des plans nationaux de relance et de résilience que les États membres ont élaborés entre-temps. Et sur le plan intérieur, la longue impasse politique a pris fin avec l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement fédéral à l'automne 2020. Le gouvernement a soutenu de tout son poids le projet du Green Deal. Ces différents facteurs font que, qu'on le veuille ou non, le défi du développement durable tourné vers l'avenir, dans toutes ses dimensions, est au cœur du débat sociétal.

Le Conseil a tenté de répondre au mieux à ce contexte entièrement nouveau. Le passage à un mode de travail largement virtuel s'est fait assez rapidement. Depuis lors, toutes les réunions se déroulent via l'écran. Les employés du secrétariat ont progressivement adapté leur façon de travailler. Le télétravail est devenu la norme. Il sera intéressant de voir si ces changements auront un impact durable lorsque la vie reviendra aux niveaux pré-pandémiques, si possible à l'automne 2021.

Sur l'ensemble de l'année, la Covid-19 n'a certainement pas interrompu les activités du Conseil. Au contraire, 2020 a été à bien des égards une année très productive. Avec 11 avis, nous sommes arrivés à un nombre nettement plus élevé qu'en 2019. Dans ces avis, on peut aussi déjà voir l'accent mis sur le défi de la politique de relance. De nombreuses activités publiques et sessions de dialogue ont également eu lieu. Les différents webinaires ont été largement

suivis. Nous avons ainsi touché beaucoup plus de personnes que les années précédentes, où seules des activités physiques étaient organisées. Les activités publiques ont à nouveau porté une grande attention à la transition, notamment aux dimensions financière et des matières premières. Notre site web a reçu le plus grand nombre de visites de ces dernières années. Dans le précédent rapport de durabilité, nous avons écrit que 2019 avait été une année de transition. 2020 a été une année difficile pour tout le monde. Le Conseil a aussi dû travailler dans des conditions sans précédent. Je pense qu'il est juste de dire qu'il a plutôt bien réussi. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier nos membres pour leurs grands efforts. Je suis convaincu qu'avec les activités et les publications de 2020, nous avons posé une bonne base sur laquelle le Conseil pourra s'appuyer dans les années à venir. 2021 promet d'être une année chargée, au cours de laquelle le Conseil sera régulièrement sollicité pour des avis sur les grands défis sociétaux étroitement liés au développement durable. L'année 2021 verra

également le développement d'un nouveau programme d'activités pour le Conseil pour les prochaines années. La question de savoir si la Covid-19 a profondément changé le fonctionnement du Conseil peut être vue sous cet angle.

Enfin, je pense pouvoir parler au nom de tous en espérant que, d'ici le second semestre de 2021, nous serons à nouveau en mesure de travailler ensemble de manière plus rapprochée. Cela aura également des conséquences pratiques. Dans ce rapport de durabilité, au lieu de photos de toutes sortes d'activités et de réunions, vous trouverez beaucoup d'images de réunions vidéo. Nous espérons que nous pourrons à nouveau mettre des photos ordinaires dans le rapport 2021.

François-Xavier de Donnea, président

Image 1: François-Xavier de Donnea à l'assemblée générale du 21 février 2020



EXPLICATION

Depuis 2014, le Conseil ne publie plus un rapport annuel 'classique' mais bien un rapport de durabilité. Avant 2014, notre rapport annuel était essentiellement un rapport d'activité qui donnait une image du fonctionnement et de la situation financière de notre organisation. Un rapport sur le développement durable a une portée plus large et tente d'exposer les différentes dimensions. Nous espérons donc que, avec ce rapport sur le développement durable, vous pourrez vous faire une meilleure idée de la valeur ajoutée politique et sociétale que nous visons avec notre Conseil.

Pour le présent rapport, nous avons utilisé le cadre GRI (Global Reporting Initiative) (G4), une norme internationale applicable au reporting, et qui accorde une attention suffisante aux trois dimensions du développement durable : écologique, économique et sociale. Notre objectif consiste non seulement à faire preuve de transparence et à donner une image globale de notre fonctionnement, mais aussi à introduire un outil de gestion supplémentaire pour une amélioration continue de la qualité de notre fonctionnement et de l'efficacité des moyens mis en oeuvre.

Avec ce document, nous nous adressons en premier lieu à nos membres et aux responsables politiques. Ainsi, une réunion de concertation des parties prenantes a permis de dresser l'inventaire des attentes de nos parties prenantes à l'égard du présent rapport.

Champ d'application

Le rapport touche aux activités du secrétariat établi dans la Tour des Finances (Boulevard du Jardin Botanique) à Bruxelles et aux résultats du Conseil. Bien que le CFDD soit membre d'EEAC (European Environment and Sustainable Development Advisory Councils), le réseau européen des conseils consultatifs sur l'environnement et le développement durable, le présent rapport n'a pas tenu compte des activités de l'EEAC.

Période de rapport

Les informations fournies dans le rapport se rapportent à la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 inclus.

Fiabilité des données

Pour garantir l'intégralité et la véracité du rapport, une vérification externe des chiffres intégrés est également requise. Ainsi, la comptabilité et le respect de la législation sociale sont contrôlés par le SPF SPSCAE (Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement). Ensuite, depuis 2013, le CFDD a obtenu le label « Entreprise écodynamique », ce qui requiert un audit triennal sur des thèmes liés à l'environnement.

Icône | Ce rapport utilise des icônes de Flaticon.com.

Image 2: La norme G4



Contact

Jan Mertens
CFDD

Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 70, 1000 Bruxelles
jan.mertens@frdo.be
02/743.31.54

CARTE D'IDENTITÉ DU CFDD

Nom	CFDD
Personnel	7,3 VTE
Total des revenus professionnels (= aide publique)	€ 205.000
Budget rémunérations du personnel (via le SPF SPSCAE)	€ 555.987
Coûts (coûts de fonctionnement + investissements)	€ 130.864
Nombre d'avis émis	11
Membres ayant le droit de vote	24
Nombre d'activités de forum	7

Historique

Le CFDD (Conseil fédéral du Développement durable) a été créé en 1997 en remplacement du Conseil National du Développement Durable (CNDD) qui était en fonction depuis 1993. Le Conseil a été constitué par la loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique belge en matière de développement durable (DD).

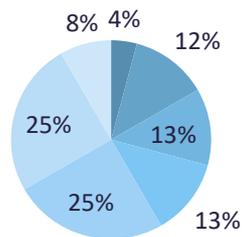
Composition

Depuis sa reconstitution (AR du 18 juillet 2012), le Conseil se compose de 24 membres ayant droit de vote. Les membres du Conseil sont des représentants de divers groupes sociétaux : des organisations actives en matière d'environnement, des organisations de coopération au développement, des organisations de travailleurs et d'employeurs et des organisations de jeunesse. En outre, le Conseil a également des membres sans droit de vote et des observateurs. Il s'agit de scientifiques, de représentants d'organisations de consommateurs et de femmes, de représentants des gouvernements fédéral et régional, des différents conseils compétents pour les questions environnementales et socio-économiques ainsi que des autres services fédéraux de développement durable. Le Président du Conseil exerce une fonction dirigeante, mais n'est pas actif d'un point de vue opérationnel.

Le bureau du FRDO-CFDD est composé de 13 membres et se réunit 10 fois par an. Le bureau est chargé de la préparation et du suivi de l'assemblée générale, du recrutement du personnel, des décisions pratiques importantes et de la gestion du secrétariat.

Les groupes de travail permanents suivants sont actifs : Stratégies de développement durable (ST), Énergie et climat (EC), Relations internationales (RI), Normes de produits (NP), et Biodiversité et forêts (FB). Il existe également des groupes de travail ad hoc. Leur composition varie en fonction du Conseil ou de l'activité. En moyenne, un groupe de travail se réunit presque chaque semaine.

Membres avec droit de vote



Structure

Le Conseil dispose de trois organes pour assurer son bon fonctionnement :

- *l'assemblée générale* qui détermine la politique et approuve les avis ;
- *le Bureau* qui coordonne les activités et fonctionne comme organe d'arbitrage ;
- *les groupes de travail* qui préparent les avis, les activités de forum et les études.

Le Conseil dispose également d'un secrétariat permanent pour soutenir ces trois organes.

Sa Majesté la Reine est présidente d'honneur.

Image 2: L'assemblée générale du 21 février 2020



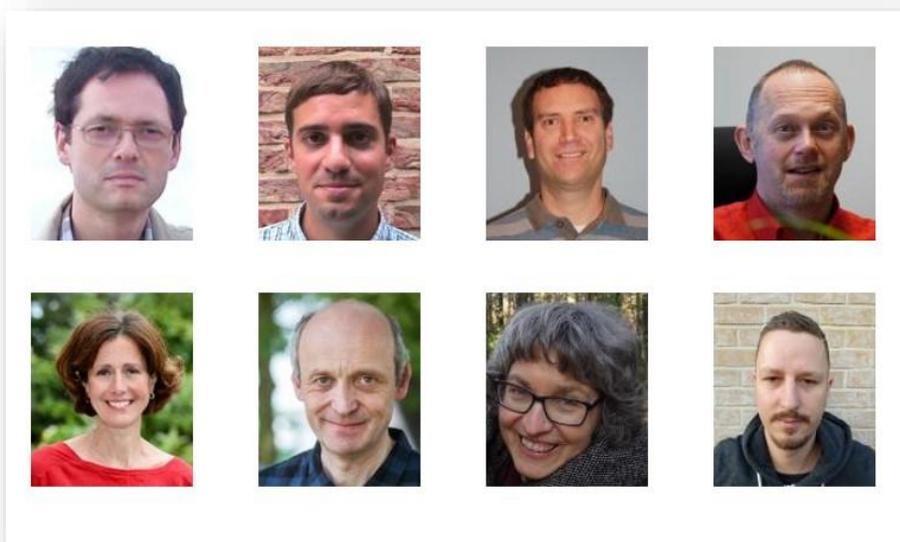
Fonctionnement du secrétariat

Le secrétariat assure le soutien au Conseil sur le plan du contenu, sur le plan administratif et logistique. Le secrétariat compte 8 collaborateurs : un directeur, six collaborateurs scientifiques et un collaborateur administratif.

En 2020, les personnes suivantes ont travaillé pour le secrétariat :

- **Marc Depoortere**, directeur (FR), ingénieur civil physicien, DEA en sociologie : responsable du fonctionnement général du secrétariat, de la représentation externe et de la communication.
- **Alexis Dall'Asta**, collaborateur scientifique (FR), licencié en droit, DES en science et gestion de l'environnement : collaborateur scientifique des groupes de travail Normes de produits et Énergie & Climat. Il coordonne aussi notre système de management environnemental.
- **Fabrice Dehoux**, collaborateur scientifique senior (FR) Master en gestion de l'environnement et en sciences de gestion : collaborateur scientifique du groupe de travail Énergie et Climat, Stratégies de Développement durable, Modèles économiques innovants.
- **Koen Moerman**, collaborateur scientifique senior (NL), licencié en philosophie et communication : collaborateur scientifique pour le groupe de travail Stratégies de Développement durable, Biodiversité et Forêts, responsable de la rédaction du CFDD Info.
- **Nathalie Boucquey**, collaboratrice scientifique senior (FR), Doctorat en sciences juridiques et Master en philosophie. Collaboratrice du groupe de travail 'Financement de la transition'.
- **Jan Mertens**, collaborateur scientifique senior (NL), licencié en philologie germanique : collaborateur scientifique pour les groupes de travail Relations internationales et Alimentation durable, responsable du site Web et des réseaux sociaux, l'Update 2030 Agenda et le rapport annuel.
- **Chris Schuurmans**, collaboratrice scientifique (NL), Master en sciences familiales et sexologiques. Responsable de la logistique et de la coordination du secrétariat et des événements. Soutien aux groupes de travail sur des thèmes tels que la santé, la pollution de l'air et l'alimentation durable.
- **Sven Vermassen**, assistant administratif (NL), responsable de la gestion quotidienne des tâches logistiques et administratives du secrétariat, et de l'organisation logistique des événements.

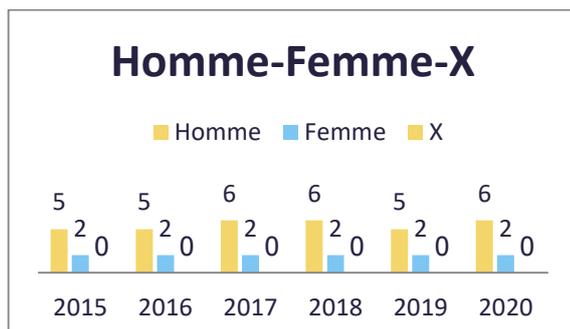
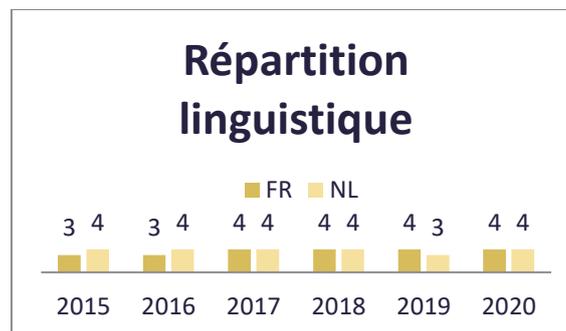
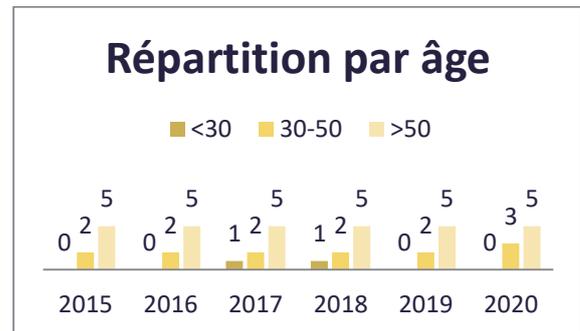
Image 3: le secrétariat du CFDD



Le secrétariat permanent du CFDD emploie 6 collaborateurs à temps plein, 1 collaborateur à temps partiel et 1 collaboratrice qui travaille à 4/5ème temps.

Il y a 8 collaborateurs statutaires.

Le rapport entre les salaires de base des hommes et des femmes est de 1/1, comme les années précédentes.



Missions légales

Le Conseil a pour missions légales de :

- **formuler des avis** pour les autorités concernant toutes les mesures relatives à la politique fédérale en matière de développement durable et participer au dialogue politique avec les membres du gouvernement ;
- **être un forum** au sein duquel des idées peuvent être échangées concernant le développement durable. L'organisation des dialogues avec les parties prenantes pour préparer les avis au sein des organes statutaires, groupes de travail et forums fait également partie de ses attributions ;
- **informer et sensibiliser** les citoyens et les organisations publiques au développement durable, notamment par des journées d'étude, le prix du développement durable pour la presse et des publications ;
- **proposer des recherches** dans tous les domaines ayant un lien avec le développement durable.

La tâche consultative du Conseil a été élargie au fil des ans par des missions spécifiques complémentaires dans le domaine des normes de produits, de la collaboration internationale, des plans et programmes environnementaux et de la gestion de l'environnement marin.

Le Conseil exécute ses tâches consultatives à la demande des ministres ou secrétaires d'Etat, du Parlement ou de sa propre initiative. Les ministres ou secrétaires d'Etat informent ensuite le Conseil du suivi que le gouvernement a accordé aux avis et motive, le cas échéant, sa divergence d'opinion.

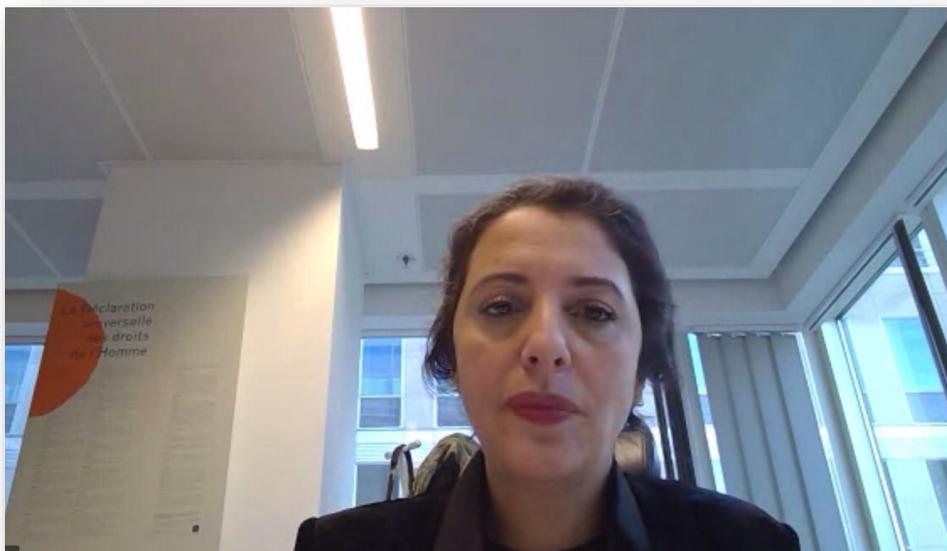
Programme d'activités CFDD 2020/2021

Le Conseil organise ses travaux sur la base d'un programme d'activités pour la période 2020-2021. Des éléments peuvent être ajoutés à ce programme en cours d'année, comme cela s'est produit en 2020. Chaque partie du programme d'activités a un objectif et une action définis. Les avis d'initiative sont convenus dans le cadre du programme de travail. Les avis ou initiatives demandés par le gouvernement sont ensuite ajoutés.

Ci-dessous, nous allons essayer de présenter brièvement ce qui s'est passé en 2020 pour les différents thèmes et actions du programme d'activités. Ensuite, nous procéderons également à une évaluation interne. Il n'est pas toujours facile d'estimer ou de mesurer l'impact réel de nos initiatives. Nous regardons principalement les résultats obtenus, et pas tellement l'énergie investie. Les icônes (smileys) utilisées pour l'évaluation indiquent le degré de réalisation des objectifs, ils n'expriment pas un jugement sur l'objectif lui-même. Si la non-application est liée à des facteurs externes qui ne relèvent pas de la responsabilité du Conseil, cela est également indiqué.

Au début de la nouvelle année, nous recevons un feedback des membres du gouvernement sur ce qui a été fait avec les avis du CFDD. Nous disposons depuis plusieurs années d'un système d'évaluation de nos activités publiques. Nous ajoutons également un bref commentaire à ce sujet dans le rapport de durabilité.

Image 4: La ministre Zakia Khattabi lors de l'assemblée générale du 16 décembre 2020.



MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020-2021, ÉVALUATION

Cadre

- *Objectifs du programme | (1) Accroître les connaissances des membres sur un thème, leur permettre de disposer d'éléments pour orienter et alimenter leurs actions et d'assurer une fonction de « veille », notamment en ce qui concerne les défis de long terme ... (2) Mieux connaître le point de vue des autres membres sur ce thème, faire avancer ainsi sa propre perception et analyse, nourrir le débat et le dialogue entre les membres. (3) Faire passer des messages au monde politique par différents canaux (tables rondes, avis, recommandations, etc.)*
- *Partenariats | Avec : le Parlement, les Conseils consultatifs régionaux, d'autres organismes. Dans un rôle interfédéral pour les sujets où cela a du sens.*
- *Cadre SDGs comme cadre de référence | Se référer systématiquement au cadre SDG et aux indicateurs pertinents. SDG Monitor.*
- *Suivi des activités et du rôle du nouveau gouvernement | Améliorer le suivi systématique des activités et des publications. Discuter au cas par cas des demandes d'avis du nouveau gouvernement au sein du bureau.*

Image 5: le séminaire sur le financement de la transition du 18 septembre 2020.



0. Programme de relance (hors programme)



Objectif: Contribuer au débat sur la politique de relance en réponse au défi sociétal posé par la Covid-19.



Actions: Initiatives propres et questions du gouvernement.



Ce qui a été fait: En 2020, deux avis ont été produits sur la politique de relance (2020a07 d'initiative et 2020a10 à la demande de la ministre Marghem). Des préparatifs ont également été entamés en 2020 pour des avis à finaliser en 2021 sur le plan national de relance et de résilience. Il y a également eu plusieurs séminaires et conférences. Le 20/05/20 a eu lieu une conférence sur la relance et la transition. Les 18 et 25/09/20 a eu lieu un séminaire sur le financement de la transition verte. Et le 09/12/20 a eu lieu un séminaire (webinaire interne) sur la politique d'investissement dans le cadre du plan de relance et de résilience. Les activités publiques ont toujours été très suivies.



Évaluation: Cette action a été très bien menée. Les circonstances n'ont pas toujours été faciles. En 2020, il n'y a eu un nouveau gouvernement fédéral qu'à l'automne, qui a dû rapidement rattraper les autres gouvernements en termes de préparation des plans à soumettre à l'UE. Les préparatifs en 2020 pour les avis à rendre en 2021 ont également été assez difficiles, en raison d'un manque de flux d'informations rapides de la part du gouvernement. Outre les questions que nous avons reçues de la part du gouvernement sortant et du nouveau gouvernement, il y a eu aussi beaucoup d'initiatives du Conseil.



1. Développement durable

1.1. Développer le soutien sociétal au développement durable : les jeunes, la communication, le climat et le développement durable



Objectif: (2020) Mettre en évidence des actions de communication/ sensibilisation mises en œuvre par des jeunes (pour les jeunes), relatives au changement climatique dans le cadre du

développement durable. (2021) Développer des connaissances et des actions de sensibilisation sur les filières de formation qui sont nécessaires à l'horizon 2030-2040 (en particulier les filières techniques).



Actions: 2020 (1) Organiser un séminaire préparatoire en mai 20 sur le thème « Les jeunes, la communication, le climat et le développement durable ». (2) Organiser un forum en octobre/novembre 20 pour mettre en avant les actions de communication et de sensibilisation par et pour les jeunes. 2021 (3) Le secrétariat recherchera (via fédérations / syndicats / ONG / bureaux d'étude / SPF / ...) les besoins en formation pour les métiers à l'horizon 2030-2040. Ensuite, des actions concrètes dans le secteur de l'enseignement seront analysées pour répondre aux besoins identifiés, notamment via une conférence en 2021.



Ce qui a été fait: En mai, une première réunion préparatoire avec les jeunes a eu lieu. Il a été convenu d'organiser une initiative en trois parties. La première partie était prévue pour 2020, la deuxième et la troisième sont prévues pour 2021. Une conférence très suivie sur la communication scientifique et politique a été organisée le 10 novembre.



Évaluation: Cette action a été très bien exécutée. La conférence du 10 novembre a été un grand succès, avec près de 450 personnes qui l'ont suivie via leur ordinateur. Les statistiques du site web 2020 montrent également que cette conférence a conduit à de nombreux visiteurs sur notre site web.



1.2. Rapport fédéral développement durable 2019/2021



Objectif: Renforcer le dialogue entre le Bureau du Plan et les membres du CFDD sur des questions relatives aux rapports fédéral développement durable, tant pour la partie évaluative (2020) que prospective (2021).



Actions: (1) Organiser un séminaire interne en mars 2020 sur les indicateurs et la méthodologie d'évaluation appliqués dans le rapport 2019. (2) Demander aux secrétariats du CCE et du CNT de présenter leurs travaux sur les indicateurs. (3) Préparer le rapport 2021 et le choix des scénarios prospectifs.



Ce qui a été fait: Le séminaire était prévu pour début mai, mais a finalement eu lieu le 17/09. Il a traité de la méthodologie du rapport 2019. Au cours du séminaire, l'attention a également été portée sur les avis de CCE et CNT sur les indicateurs. Aucun travail n'a été effectué sur le rapport 2021.



Évaluation: Cette action a été partiellement mise en œuvre. Il était utile d'aborder la méthodologie utilisée pour le rapport 2019. Cependant, il ne s'est pas avéré possible ou faisable d'avoir une discussion proactive sur le rapport 2021.



1.3. Plan fédéral de développement durable



Objectif: A la demande du gouvernement, donner l'avis du CFDD sur le plan fédéral de développement durable.



Actions: (1) Une audition avec les auteurs du plan. (2) L'élaboration d'un avis sur le plan.



Ce qui a été fait: Pratiquement rien n'a été fait pour cette action en 2020. Toutefois, il a été demandé à l'administration si le Conseil pouvait disposer d'une version provisoire du plan en cours de préparation. Le nouveau gouvernement fédéral a ensuite communiqué le message selon lequel le texte de l'avant-projet de plan fédéral serait soumis au Conseil au début de 2021 pour un avis (comme le prévoit la loi). (Le Conseil recevrait éventuellement une demande d'avis au début du mois d'avril 2021).



Évaluation: Il n'a pas été possible de mettre en œuvre cette action en 2020. Mise en œuvre en 2021.



1.4. Politique de mise en œuvre des SDG



Objectif: Assurer un suivi de la mise en œuvre des SDG en Belgique.



Actions: (1) Organiser un séminaire avec la Cour des comptes dans lequel l'audit de la Cour des

Comptes sur la mise en œuvre des SDG en Belgique est présenté sur la façon dont les différents gouvernements mettent en œuvre les SDG dans notre pays. (2) Inviter la Commission européenne à présenter sa vision de l'intégration des SDG dans le cadre du semestre européen.



Ce qui a été fait: Au cours du premier semestre de 2020, la Cour des comptes a travaillé sur l'audit. Dès qu'il a été publié, un rendez-vous a été pris pour un webinaire. Cela a eu lieu le 21/09. Les auditeurs ont présenté leurs conclusions. C'était le premier événement public où l'audit était présenté. Le webinaire a été très bien suivi. La deuxième sous-action sur l'intégration des SDG dans le semestre européen n'a pas été réalisée. La Commission a apporté des précisions à ce sujet après la publication du "paquet d'automne" du semestre européen. Cela a été signalé dans le « Update 2030 Agenda ».



Évaluation: L'activité sur l'audit de la Cour des comptes a été très réussie. L'organisation du webinaire a été très appréciée par les auteurs et les participants. Il est intéressant de constater que ce webinaire a permis au Conseil de se montrer comme un lieu de circulation de l'information et de dialogue. L'intégration des SDG dans le semestre européen a longtemps été incertaine. Nous avons diffusé cette action partielle aussi bien que possible par nos canaux d'information, en l'occurrence le Update.



1.5. Autres



Objectif: Développer des actions ou des initiatives non prévues dans le programme d'action.



Actions: Élaboration d'un avis sur le Programme national de réforme 2020, à la demande de la Première ministre.



Ce qui a été fait: Afin de préparer l'avis, une audition avec un représentant de la Commission a été organisée au sein du groupe de travail « Stratégies ». L'avis a ensuite été élaboré par ce groupe de travail et publié le 23/03/20.



Évaluation: Cette action a été bien menée. Ces dernières années, les membres du Conseil ont régulièrement eu le sentiment que la participation,

par le biais du Conseil, à la formulation du programme national de réforme était davantage une formalité qu'un dialogue interactif complet. Reste à savoir si - entre autres suite à l'intégration des SDG dans le semestre européen, le projet Green Deal et les plans nationaux de relance et de résilience - la pratique de la rédaction des plans nationaux de relance va changer.



2. Pacte Vert pour l'Europe

2.1. Pacte Vert pour l'Europe (« European Green Deal »)



Objectif: Informer les membres (éventuellement des non membres via séminaire) sur l'initiative européenne du Green Deal.



Actions: Organiser un ou plusieurs événements ou réunions pour les membres avec des membres de la Commission européenne. Après le débriefing, actions de suivi possibles.



Ce qui a été fait: Aucune réunion ou événement sur le Green Deal n'a été organisé en 2020. Depuis janvier 2020, le secrétariat du CFDD publie un briefing hebdomadaire sur les derniers développements du Green Deal. Le nombre de personnes intéressées par le briefing ne cesse d'augmenter et les réactions à cet instrument de communication sont très positives.



Évaluation: L'action a été mise en œuvre en partie. Le Green Deal est apparu indirectement dans des initiatives, notamment celles concernant le financement de la transition. Cependant, il n'y a pas eu d'activités spécifiques visant à un échange sur le Green Deal avec la Commission. Le briefing constitue un effort significatif pour informer les membres et les autres parties intéressées sur le Green Deal.



3. Transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous

3.1. Transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous



Objectif: Définir les recommandations du CFDD en matière de conférence nationale sur la transition juste et d'autres aspects liés à la transition énergétique et appeler à la tenue d'une telle conférence.



Actions: Développer un cahier des charges définissant la façon dont le CFDD voit le contenu d'une conférence nationale sur la transition juste et d'autres aspects liés à la transition énergétique. Le(s) gouvernement(s) aura/auront ainsi une vue claire sur la demande du CFDD. Sur base de ce cahier des charges, le CFDD appellera à l'organisation d'une telle conférence par le/les gouvernement(s).



Ce qui a été fait: Un avis a été élaboré sur « l'organisation d'une conférence nationale sur une transition juste vers une économie et une société écologiquement durables pour tous ». Après des discussions préliminaires au sein du Bureau, les travaux du groupe de travail stratégies à partir de mars 2020 ont débuté. La description « cahier de charge » du programme d'action a ainsi été interprétée comme un avis donnant des recommandations pour l'organisation d'une conférence nationale. L'avis a été adopté en novembre.



Évaluation: De grands efforts ont été déployés pour élaborer un avis consensuel sur ce thème, et ces efforts ont été couronnés de succès. Le nouveau gouvernement fédéral est également entré en fonction pendant la période de rédaction de l'avis. L'idée d'une conférence nationale sur la transition juste a été incluse dans l'accord de coalition de ce nouveau gouvernement. L'avis peut donc encore jouer un rôle important dans la mise en œuvre concrète de l'accord de gouvernement.



3.2. Innovations, comportements et infrastructures



Objectif: Réfléchir à la réalisation concrète d'une transition juste dans différents secteurs. En prêtant attention aux questions suivantes : Quel rôle les innovations, la recherche et l'éducation jouent-elles dans la transition vers une économie neutre sur le plan climatique ? Quel rôle le comportement joue-t-il ? Quel est le rôle des infrastructures au sens large : énergie (y compris l'hydrogène), transport maritime, chemins de fer, villes intelligentes, etc.



Actions: Organiser des conférences ou des tables rondes sur les thèmes ci-dessus avec des experts (notamment des institutions européennes, dans le cadre du Green Deal), des universitaires et l'administration.



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise en 2020.



Évaluation: Cette action n'a pas été effectuée..



4. Biodiversité et modes de consommation



Objectif: Préparer la Conférence biodiversité de Kunming en 2020 (COP15).



Actions: (1) Organiser des auditions, (2) organiser une conférence préparatoire à la COP en juin avec le SPF Environnement et (3) élaborer éventuellement des recommandations.



Ce qui a été fait: Les différents projets ont été contrecarrés par le report - en raison de la crise du Corona - de la conférence sur la biodiversité de Kunming à (probablement octobre) 2021. Cependant, une réunion du groupe de travail a eu lieu le 22/06. Un représentant de la Commission a fait une présentation de la nouvelle stratégie européenne sur la biodiversité. Il a également été question d'un éventuel avis sur la biodiversité et la politique de relance. La conférence du SPF précédemment prévue, à laquelle le CFDD devait participer, a d'abord été reportée de juin à décembre et n'a finalement pas eu lieu en 2020. La préparation d'un texte assorti de recommandations, qui sera élaboré en coopération avec les secrétariats des conseils consultatifs régionaux, a déjà commencé en 2020.



Évaluation: Ce qui était prévu a été partiellement mis en œuvre. Cela s'explique en partie par les conséquences internationales de la pandémie, notamment le report de la COP15. C'est également dû à l'annulation d'une initiative qui avait été lancée par le SPF. Le secrétariat s'est toutefois efforcé de suivre de manière proactive l'évolution de ce dossier en vue d'éventuelles initiatives en 2021.



5. Ressources naturelles et transition énergétique



Objectif: Analyser les besoins en ressources naturelles (en particulier les ressources minérales) pour assurer la transition énergétique et comprendre les différents défis que cela représente, notamment en ce qui concerne l'accessibilité aux ressources. Ebaucher des pistes en vue de relever ces défis (ex : économie circulaire).



Actions: (1) Organiser un séminaire basé sur l'étude de la VUB commandée par Agoria et d'autres sources d'information ou experts, sur le besoin de ressources pour assurer la transition énergétique. (2) Identifier, au sein du groupe de travail, les possibilités (qui s'inscrivent dans une économie circulaire européenne) permettant de répondre aux besoins d'une manière compatible avec le développement durable.



Ce qui a été fait: Un document préparatoire a été préparé par le secrétariat sur la discussion plus large des ressources naturelles pour la transition. Les travaux ont été suivis par le groupe de travail « modèles économiques innovants ». L'étude mentionnée de la VUB a été présentée lors d'un webinar le 12/10 par le chercheur Tomas Wyns, suivi de quelques réactions des groupes membres. Il a été convenu d'organiser une prochaine activité sur le nouveau cadre européen pour les batteries durables en février 2021. Cette initiative peut être considérée comme une réalisation de la sous-action (2), bien que le travail en 2020 n'ait pas conduit à la formulation de recommandations au nom du Conseil.



Évaluation: L'action a été partiellement exécutée. Le webinar où l'étude de la VUB a été présentée a été suivi par de nombreuses personnes et a été très intéressant. La collecte ou l'élaboration de la manière dont nous devrions, en tant que société, relever ce défi n'a pas encore vraiment eu lieu en 2020.



6. Financement de la transition vers une société bas carbone et durable



Objectif: Informer les membres (éventuellement des non membres via des séminaires et conférences) sur l'initiative européenne du Green Deal, pour les aspects financiers liés à la transition. Il s'agira d'aborder les mesures envisagées par la Commission européenne et le Parlement européen, afin de construire une expertise et une réflexion auprès des membres. Pour quelques sujets, pour autant qu'il y ait une volonté de l'ensemble des membres et la possibilité de parvenir à un consensus entre ceux-ci, des actions du CFDD pourraient être envisagées sur des thèmes précis.



Actions: (1) Au cours du premier trimestre de 2020, une première réunion avec des représentants de la Commission et des membres du Parlement européen. (2) Suite à cette réunion, des séances d'information plus ciblées (au sein du groupe de travail ou via des séminaires ou des conférences) portant - sur la base des décisions des membres - sur les aspects financiers du Green Deal. (3) Immédiatement après, un débriefing du groupe de travail sur les actions de suivi possibles suivra.



Ce qui a été fait: Lors d'une réunion du groupe de travail sur le financement de la transition en février, le programme de travail 20-21 a été approuvé. Ensuite, plusieurs activités ont été organisées. Un double séminaire a été organisé : une partie le 18 et une partie le 25/09. L'accent a été mis sur le contexte du Green Deal et les défis financiers pour notre pays. Une réunion a eu lieu en octobre pour discuter du suivi après les séminaires de septembre. En conséquence, deux autres webinaires internes ont été organisés, le 24/11 sur le thème « do no significant harm » et le 09/12 sur le plan de relance. Une réunion conjointe avec le groupe de travail « relance » a également eu lieu le 09/12.



Évaluation: Cette action s'est déroulée entièrement comme prévu. Les séminaires de septembre ont été très bien suivis. Ces dernières années, le CFDD avait déjà fortement promu le thème du financement. Cette ligne a bien été poursuivie en 2020.



7. Modèles économiques innovants

7.1. Étude « Construction et rénovation circulaires »



Objectif: Suivre l'étude "Construction et rénovation circulaires" lancée en 2019, afin d'avoir une meilleure connaissance des freins au développement de la construction et rénovation circulaire. Il est prévu que l'étude soit présentée et valorisée en octobre 2020.



Actions: (1) Assurer le suivi de l'étude par le comité de pilotage. (2) Organiser un événement intermédiaire, probablement sous la forme de groupes de travail interactifs pour les différents acteurs du secteur. (3) Organiser une conférence pour valoriser les résultats de la recherche une fois celle-ci terminée.



Ce qui a été fait: Le travail sur l'étude s'est poursuivi au printemps 2020, et a également été suivi par le comité de pilotage du Conseil. Comme prévu, plusieurs ateliers interactifs ont été organisés avec les différentes parties prenantes. L'étude a été présentée en interne le 16 novembre, un peu plus tard que prévu. Un webinaire sur l'étude a eu lieu le 23 novembre. Il a été suivi par 250 personnes. Lors d'une réunion du groupe de travail en décembre, l'ensemble du processus de conception et de présentation de l'étude a été évalué comme très positif. Aucun autre suivi n'a été prévu. Cette action a été clôturée.



Évaluation: Cette action a été entièrement mise en œuvre. L'étude livrée est d'une grande qualité, surtout si l'on considère les contraintes financières des chercheurs. Le webinaire était très intéressant et a été suivi par de très nombreuses personnes. L'étude a été distribuée aussi largement que possible. Avec cette étude, le CFDD s'est une nouvelle fois profilé comme un acteur interfédéral capable de prendre des initiatives pertinentes sur des sujets d'importance stratégique.



7.2. "Mobility as a service –MaaS"



Objectif: Présentation des divers modèles et questionnements relatifs au MaaS en termes de gouvernance : entre les opérateurs de transports, les gestionnaires des infrastructures, les opérateurs de plateformes électroniques, les autorités, les gestionnaires de données...



Actions: (1) Séminaire d'une demi-journée pour présenter les projets des régions qui le souhaitent, du Benelux ou des exemples à l'étranger. (2) Pas d'avis.



Ce qui a été fait: En 2020, il a été convenu d'organiser un séminaire sur ce thème en 2021. (Cela a finalement eu lieu le 27/05/21).



Évaluation: Cette action sera mise en œuvre principalement en 2021. En 2020, seuls les accords de base ont été conclus.



7.3. Award modèles économiques innovants 2021



Objectif: Après évaluation, une nouvelle édition de cet award pourrait être programmée, le cas échéant sur un autre secteur. Il y aurait dans ce cas vraisemblablement un travail préparatoire en 2020.



Actions: Évaluer le processus 2018/2019 avant de lancer une nouvelle initiative pour la période 2020/2021.



Ce qui a été fait: Pour cette action, rien n'a été fait en 2020. Nous attendions l'impulsion du SPF économie. Il a seulement été convenu d'en discuter plus avant au cours du premier trimestre de 2021.



Évaluation: Cette action devrait être mise en œuvre en 2021.



7.4. Suivi avis économie circulaire et obsolescence programmée (ajouté)



Objectif: Suivre les avis sur l'économie circulaire et l'obsolescence programmée de 2020.



Actions: Séances avec les ministres Dermagne, Clarinval et Khattabi pour présenter les avis et en discuter.



Ce qui a été fait: Deux avis ont été produits en 2020, chacun en collaboration avec le CCE. Le premier, datant de février, porte sur l'économie circulaire. Le deuxième, datant d'avril, porte sur l'obsolescence programmée. Il a été convenu de présenter ces avis début 2021 aux ministres concernés (Khattabi, Clarinval et Dermagne) du nouveau gouvernement fédéral. (Cela a également été effectivement réalisé en janvier 2021).



Évaluation: Très peu de choses se sont passées en termes de suivi de ces avis en 2020. Le suivi aura principalement lieu en 2021, avec notamment la présentation aux ministres susmentionnée et un avis sur le nouveau plan d'action fédéral en matière d'économie circulaire.



8. Énergie et climat

8.1. Préparation de la COP26 (Glasgow)



Objectif: Informer les membres des principaux défis et décisions du prochain sommet sur le climat (COP 26 à Glasgow du 9 au 20 novembre).



Actions: (1) Informer les membres (éventuellement lors d'un séminaire). (2) Après une phase d'information, les membres procéderont à un échange de vues sur ces points et la possibilité de préparer un avis sera examinée. (Avec une attention particulière pour le contexte du Green Deal européen.)



Ce qui a été fait: La pandémie mondiale a fait que cette action n'a pas pu être menée à bien. Au début du mois de mars, il y avait encore une réunion du groupe de travail avec une audition de quelques experts. La réunion de fin mars n'a pu que conclure au report de la COP26 à 2021. Il a été décidé de suspendre les travaux sur ce point d'action. Les membres du groupe de travail « Énergie et climat » ont participé activement au nouveau groupe de travail sur la politique de relance.



Évaluation: Cette action n'a pas pu être menée à bien, en raison de la crise du Corona. (L'action est actuellement en cours en 2021.)



8.2. Suivi de la politique fédérale énergie/climat



Objectif: Assurer le suivi des politiques énergétiques et climatiques menées au niveau fédéral, notamment en fonction de ce qui a été convenu dans le cadre du Plan national énergie et climat (PNEC) et de la stratégie de long terme (horizon 2050). Il faudra veiller à tenir compte du contexte du Pacte vert pour l'Europe (European green deal). Il faudra aussi faire un lien avec les politiques menées au niveau régional.



Actions: (1) Analyser l'accord de coalition fédéral et les notes de politique générale du ministre de l'énergie et du climat en ce qui concerne la mise en œuvre concrète des mesures annoncées dans le NEKP pour le niveau fédéral. (2) Organiser une audition des responsables politiques et des autorités publiques sur ces sujets.



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise pour cette action en 2020. Il a été convenu au sein du groupe de travail d'attendre l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, avec son accord de coalition et ses documents politiques. En raison du travail intense sur la politique de relance, les actions possibles ont été reportées à 2021.



Évaluation: Cette action n'a pas pu être menée à bien, en raison de la crise de la Covid-19.



8.3. Pollution de l'air, climat et santé



Objectif: Analyser la gouvernance en matière de pollution de l'air, notamment en ce qui concerne les poêles à bois et les instruments relevant de la compétence fédérale.



Actions: Organiser un séminaire qui fasse le point sur la situation, deux ans après l'avis et la conférence sur la pollution atmosphérique de 2018.



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise pour cette action en 2020.



Évaluation: Cette action n'a pas été mise en œuvre. (Pour l'instant, aucune initiative n'est prévue pour cette action en 2021.)



8.4. Transport ferroviaire international



Objectif: Analyser les freins au développement du transport ferroviaire international, notamment dans le cadre d'une politique climatique qui encourage dans un contexte international un report des flux de transport aérien et routier (tant de passagers que de fret) vers le ferroviaire.



Actions: Audition d'acteurs belges et internationaux et de représentants de la Commission européenne pour analyser les obstacles au développement du transport ferroviaire international.



Ce qui a été fait: Peu d'initiatives ont été prises pour cette action en 2020. Le secrétariat du CFDD a participé à une session de travail du Rli néerlandais au début de l'année 2020. Les résultats de cette session ont été présentés lors d'une session avec le Rli et le CSDD de Luxembourg en avril. En conséquence, les collègues néerlandais ont proposé d'envoyer une lettre commune au commissaire européen chargé des transports. Le projet de lettre a été consulté et commenté par quelques membres désignés, après quoi la lettre finale a été cosignée par le président du CFDD.



Évaluation: Cette action a été réalisée de manière minimale en 2020. Pour l'instant, aucune initiative n'est prévue en 2021.



8.5. Impact du commerce électronique sur les émissions de gaz à effet de serre



Objectif: Analyser les impacts du commerce électronique sur les émissions de gaz à effet de serre de la Belgique



Actions: (1) Tenir des auditions sur la base de l'avis du Conseil Central de l'Économie (avis CCE 2019-2545 [«Euvrer pour une logistique de l'e-commerce et un last mile durables»](#)). (2) Organiser un séminaire ou un lunch-débat.



Ce qui a été fait: Une réunion des groupes de travail sur les modèles économiques innovants + énergie et climat a été organisée en décembre. Des représentants du CCE sont venus y présenter leurs travaux sur ce sujet. Il a été convenu d'organiser un séminaire au cours du second semestre de 2021. Le séminaire pourrait être en partie destiné au grand public et en partie aux experts. Ce calendrier permettrait également d'inclure les effets de la Covid-19 sur le commerce électronique.



Évaluation: Cette action a été partiellement mise en œuvre en 2020. Il sera certainement intéressant de voir, après le séminaire prévu en 2021, quel impact la pandémie aura sur le commerce électronique et les émissions qui y sont associées.



8.6. Étude « Les besoins d'électrification de la mobilité et leurs impacts » (ajouté)



Objectif: Confier une étude sur les besoins d'électrification de la mobilité et les conséquences qui en découlent.



Actions: (2020) Rédaction du cahier des charges afin que le contrat puisse être attribué début 2021.



Ce qui a été fait: Comme prévu, le cahier des charges de cette étude a été publié fin 2020 et une session d'information a été organisée pour les chercheurs potentiellement intéressés.



Évaluation: La partie de cette action prévue pour 2020 a été mise en œuvre. Entre-temps, les travaux se poursuivent en 2021. La publication est prévue pour la fin du mois de novembre 2021.



9. Relations internationales

9.1. Séminaire interne de suivi sur le « Business Partnership Facility »



Objectif: Assurer le suivi du programme « Business Partnership Facility » qui avait été présenté au CFDD lors d'un lunch débat du 28 mai 2019



Actions: Une audition à organiser sur le modèle d'un lunch débat (séminaire du midi) organisé le 28 mai 2019.



Ce qui a été fait: Le 18/06, le séminaire de suivi sur le Business Partnership Facility a eu lieu. Cela s'est très bien passé. Il a été proposé d'organiser un autre séminaire de ce type en 2021.



Évaluation: Cette action a été réalisée comme prévu. Il n'est pas encore certain qu'il sera possible de procéder de la même manière en 2021. En 2021, une évaluation à mi-parcours du BPF sera réalisée par une agence externe. Cette évaluation sera menée au printemps et au début de l'été, et comprendra des visites des projets, dans la mesure du possible. Sur la base des résultats de cette évaluation, il sera alors possible d'envisager la tenue d'un autre séminaire sur le BPF en 2021..



9.2. Table ronde sur le commerce extérieur



Objectif: Assurer le dialogue entre les membres du CFDD et le ministre ayant en charge le commerce extérieur et son administration



Actions: Le ministre compétent sera contacté et invité à poursuivre l'organisation d'une table ronde entre le ministre, le cabinet et l'administration et les membres du FRDO.



Ce qui a été fait: Une table ronde sur la politique commerciale a eu lieu le 24/06, au niveau administratif. Il n'y a pas eu de consultation en présence du ministre en 2020. Après l'entrée en fonction du nouveau gouvernement à l'automne, le secrétariat a tenté à plusieurs reprises d'obtenir un rendez-vous pour une nouvelle table ronde en

présence du ministre. Jusqu'à présent, aucune table ronde de ce type n'a été organisée en 2021. (Il y a toutefois eu une consultation au niveau administratif).



Évaluation: L'action n'a en fait pas été exécutée. Le CFDD n'a eu aucun impact sur elle. Une tentative de mise en œuvre complète de l'action a été faite, mais elle n'a pas abouti. Cependant, les moments de consultation avec l'administration sont très utiles et de grande qualité, et sont très appréciés par nos membres.



9.3. Séminaire sur l'initiative de la Commission européenne « Alliance Afrique-Europe pour des emplois et investissements durables »



Objectif: Collecter de l'information sur les emplois et investissements durables dans le cadre de l'initiative de la Commission européenne « Alliance Afrique-Europe pour des emplois et des investissements durables ».



Actions: Organiser un séminaire informatif et interactif sur cette initiative, auquel seront invités des représentants de la Commission européenne.



Ce qui a été fait: Aucun séminaire n'a été organisé sur cette initiative. L'initiative concrète était une proposition de la Commission Juncker. Lorsque la Commission von der Leyen est entrée en fonction, la même initiative n'a pas été reprise, mais l'intention était de l'intégrer dans un nouveau partenariat UE-Afrique. Cette mesure avait été annoncée par la Commission mais, en raison de la crise de la Covid-19, elle ne s'est pas concrétisée. Les éventuelles initiatives de l'UE ont finalement été reportées à 2021.



Évaluation: Il n'a pas été possible de mettre en œuvre cette proposition car elle était dépourvue d'objet dans les faits. Ce que cela signifie pour l'activité du Conseil (par exemple, le report de l'activité à 2022 ou la reformulation de cette action) sera examiné plus avant en 2022.



10. Normes de produits



Objectif: Suivi des avis dans le cadre de la loi sur les normes de produits.



Actions: (1) Si la révision de la loi sur les normes de produits est à l'ordre du jour, le groupe de travail pourrait travailler sur une évaluation de cette révision. (2) Le CFDD donnera son avis sur les demandes d'avis que le ministre chargé des normes de produits lui soumettra.



Ce qui a été fait: Il n'y a pas d'information sur une révision de la loi sur les normes de produits pour le moment, il n'y a donc pas eu d'initiatives dans ce domaine. Cependant, quatre avis ont été préparés par le groupe de travail sur les normes de produits en 2020.



Évaluation: Cette action a été menée au mieux de nos possibilités..



11. Avis (hors programme des activités)



Objectif: Examiner les demandes d'avis en dehors du programme d'activités et explorer les propositions possibles des avis d'initiative.



Actions: Élaborer des avis.



Ce qui a été fait: Sur base d'une demande de l'ONDRAF, un avis a été préparé sur le projet de plan de l'ONDRAF concernant les déchets radioactifs et sur le rapport d'impact environnemental.



Évaluation: Cette action a bien été exécutée.



Image 6: le séminaire sur l'audit de la Cour des comptes sur la mise en œuvre des ODD dans notre pays, le 21 septembre 2020.

Beleidskader – Politiek engagement

Federaal

- De wet van 5/05/1997 biedt een duidelijke structuur om de SDG's tot stand te kunnen brengen
- Geen nieuwe FPDO sinds 2004-2008. Er is geen federaal actueel geïntegreerd SDG-plan
- De langetermijnvisie werd niet aangepast na de goedkeuring van de SDG's
- Beleidsnota's en bestuursovereenkomsten verwijzen maar zelden naar de SDG's

Vlaanderen

- Het decreet van 18/07/2008 bepaalt het kader voor een gecoördineerd en beleidsdomeinoverschrijdend Vlaams beleid rond duurzame ontwikkeling
- 2016 langetermijnstrategie « Visie 2050 »
- Vizier 2030: vertaling naar Vlaams SDG-kader
 - Meeste doelstellingen bevatten geen streefcijfers
 - Doelstellingen omvatten niet alle SDG's (afzonderlijke sectorale plannen)
 - Beleidsmaatregelen nodig om doelstellingen te halen uit te werken in regulier beleid

Waals Gewest

- Het decreet van 27/06/2013 bepaalt het kader voor DO in Wallonië via planningscycli
- De tweede SWDD werd goedgekeurd in juli 2016
 - De SWDD neemt als doelstellingen de 17 SDG's over, zonder die echter te vertalen naar de Waalse context
 - Bevat meestal geen streefcijfers
 - Het richtinggevend karakter van Agenda 2030 moet worden gerelativeerd

Franse Gemeenschap

- Enkele algemene politieke engagementen, maar zonder uitdrukkelijk engagement voor de uitwerking van Agenda 2030
- Duurzameontwikkelingsbeleid gericht op het intern-administratief beheer

Image 7: le séminaire sur les métaux et la transition, le 12 octobre 2020.

A five-part Industrial Strategy is needed to grow Europe's metals ecosystem alongside EU 2050 climate-neutral strategy

1. *Unlock competitively priced carbon-free electricity*
2. *Mobilise climate innovation & investments*
3. *Pursue ambitious circular economy policies*
4. *Nurture value chains & industrial symbiosis*
5. *Be assertive with trade & competition policies*

[@EuroMetals](#) [#RawMaterialsEU](#)

ÉVALUATION GLOBALE

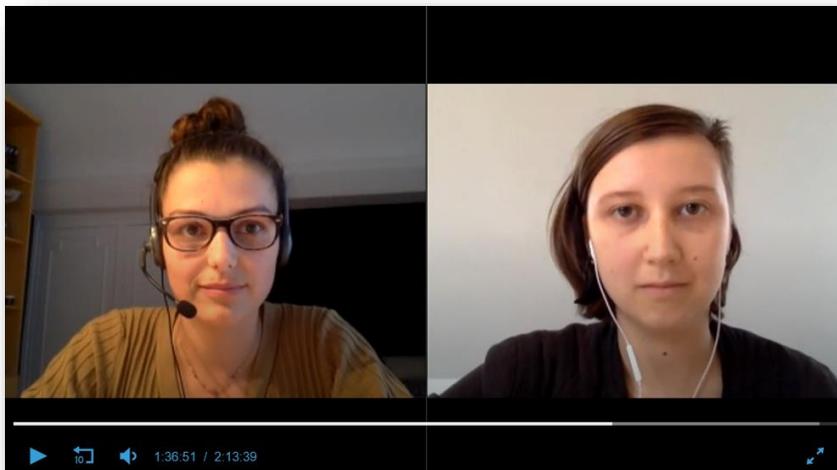
L'année 2020 n'a pas été facile, notamment en raison de la crise internationale due à la pandémie. La crise a mis beaucoup de pression sur les membres. Il n'a pas toujours été facile de trouver le temps et l'énergie nécessaires pour s'investir dans les processus consultatifs du Conseil, mais nous y sommes parvenus. Le secrétariat du Conseil s'est adapté à la nouvelle réalité aussi rapidement que possible et a fait le maximum pour garantir le service aux membres et maintenir le rayonnement du Conseil. Au final, on peut dire que la Covid-19 a eu un impact relativement limité sur l'ensemble de la productivité du Conseil. Certaines actions ont été repoussées à 2021. D'autres actions, telles que les initiatives de politique de relance, ont été ajoutées aux travaux. Les activités publiques, qui étaient en grande partie virtuelles, ont été très réussies dans la plupart des cas. Le secrétariat du Conseil a également pu acquérir une expertise supplémentaire dans l'organisation des activités. Pour le fonctionnement du Conseil, il est bon qu'après une longue impasse politique, un nouveau gouvernement ait finalement vu le jour. En 2020, le cadre européen est devenu plus important pour les opérations du Conseil. Ceci est lié au projet européen Green Deal et, bien sûr, au plan de relance européen et à sa traduction dans le contexte national. Le Conseil a également essayé de travailler autant que possible dans une logique interfédérale et en coopération avec d'autres conseils consultatifs fédéraux ou étrangers. Malgré une équipe de secrétariat relativement réduite, le CFDD a plutôt bien réussi en 2020 à remplir toutes ses missions. 2021 promet d'être une année chargée. Il sera intéressant de pouvoir procéder à une nouvelle évaluation générale à la fin de l'année 2021.

Image 8: le site Web



En raison de la crise du Corona, il n'a pas été possible d'organiser correctement un dialogue à part entière avec les parties prenantes en 2021. Nous avons donc organisé une session spéciale avec les membres intéressés de l'assemblée générale le mercredi 16 juin. Nous considérons cette session comme le dialogue avec les parties prenantes pour cette année. Les éléments suivants, entre autres, ont été discutés lors de cette session. (1) D'une manière générale, le rapport annuel en deux parties est considéré comme un instrument utile, notamment pour suivre les évolutions au fil des ans. (2) Les effets de la crise du Corona sur le fonctionnement du Conseil ont été discutés en détail. En général, il a été constaté que le Conseil s'est adapté rapidement et efficacement à la nouvelle situation. La nouvelle méthode de travail présente un certain nombre d'avantages intéressants. Les webinaires nous ont permis de toucher davantage de personnes. La mise à disposition des enregistrements via le site web offre également de nombreuses possibilités aux parties intéressées d'intégrer encore mieux nos activités dans leur agenda. Il est aussi certainement utile de réfléchir aux effets durables de ce mode de travail (plus virtuel) sur le fonctionnement du Conseil au second semestre 2021 et au-delà. Il est probable qu'un fonctionnement plus hybride devienne la "nouvelle norme". (3) Le contexte européen devient plus important pour les opérations du Conseil (par exemple via le Green Deal et la politique de relance). Dossier par dossier, on peut examiner si le Conseil peut faire des choses supplémentaires pour soutenir encore plus les membres. (4) En général, on considère que le Conseil s'acquitte bien de ses missions légales. Cependant, il y a aussi des points d'attention. Les circonstances dans lesquelles les membres du Conseil doivent travailler - en ce qui concerne le temps qui nous est accordé pour préparer un avis, les informations mises à disposition par le gouvernement et la fixation des priorités - ne sont souvent pas telles qu'un avis qualitatif puisse être délivré. C'était le cas, par exemple, dans le dossier de la politique de relance (un processus qui a débuté en 2020 et s'est déroulé principalement en 2021). Il est important de continuer à faire pression pour obtenir de meilleurs arrangements avec les membres du gouvernement afin que le Conseil puisse fonctionner de manière optimale et avoir un impact pertinent sur la politique.

Image 9: La Conférence sur la jeunesse et la communication, 10 novembre 2020



GESTION DURABLE POUR CHAQUE DOMAINE

Nous avons conscience que notre plus grande contribution au développement durable réside dans l'émission proactive d'avis au profit de la politique et pour alimenter le débat sociétal. Cependant, pour pouvoir transmettre le message de manière crédible, nous devons nous-mêmes montrer le bon exemple. Par conséquent, le Conseil a toujours consenti des efforts importants pour renforcer sa gestion interne. Le CFDD tente de réduire au maximum son impact sur l'environnement en se concentrant sur les aspects les plus pertinents de l'environnement : transport (domicile-travail et déplacements professionnels) et bureau (localisation et politique d'achat durable). En outre, le CFDD s'efforce de créer un climat social sain et convivial pour ses collaborateurs. Les initiatives en question ont été rassemblées pour former la cinquième priorité politique dans le cadre du rapport 2013.

Image 10: label entreprise écodynamique



Depuis 2009, le secrétariat permanent du CFDD a mis en place un système de management environnemental (SME), qui est un outil de gestion visant une amélioration continue des performances environnementales de la collectivité qui le met en place.

Après un audit réalisé par un responsable de l'IBGE – Bruxelles Environnement, le label « Entreprise écodynamique 3 étoiles » avait été décerné le 4 octobre 2011 au secrétariat permanent du CFDD pour une durée de 3 ans pour ses bureaux de la Rue de la Charité.

Afin de conserver ce label pour ses nouveaux locaux situés à la Tour des Finances, le Bureau du Conseil a introduit un dossier de renouvellement en février 2013. Cette démarche a été couronnée de succès car le label « Entreprise écodynamique 2 étoiles » nous a été décerné en 2013 et a été renouvelé le 22 juin 2016 pour une durée de 3 ans (numéro de licence : 2011/243/2). La perte d'une étoile par rapport au site précédent s'explique par le manque d'indicateurs dont nous disposons pour suivre avec précision nos différentes consommations. En raison de la crise du Corona, nous n'avons pas pu déposer une nouvelle demande de labellisation en 2020. Le label s'applique jusqu'en 2019. Il est prévu de présenter une nouvelle demande en 2021.

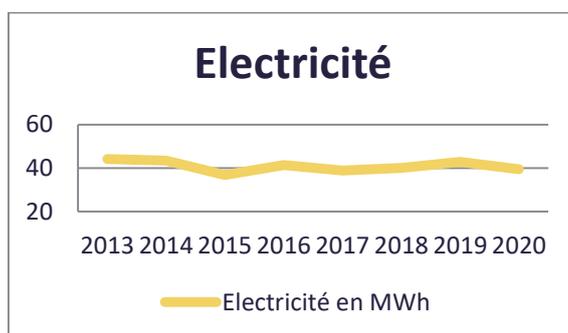
Efficacité énergétique

Consommation d'électricité

Comme la Tour des Finances ne dispose pas de compteur spécifique par occupant, une quotité de la consommation d'électricité totale de l'immeuble nous est attribuée, calculée sur la base d'un ratio tenant compte de la surface des locaux que nous occupons au regard de la superficie totale du bâtiment.

Consommation totale du 1/01/2020 au 31/12/2020 évaluée sur la base du ratio = 39,45 MWh.

Electricité	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation en MWh	43,4	36,8	41,4	38,9	40,00	42,79	39,45
	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh



En tant que Conseil, nous n'avons pas de contrat avec un fournisseur et nous n'avons aucun impact sur le choix de ce dernier. Nous sommes liés au contrat pour l'ensemble du bâtiment. Il existe un contrat pour 100 % d'énergie verte. Nous n'avons aucune vue sur le taux d'occupation de l'ensemble du bâtiment. D'éventuels changements au niveau du taux d'occupation peuvent expliquer des fluctuations de l'utilisation (il en va de même pour le gaz et l'eau).

Image 11: le séminaire sur la construction et la rénovation des bâtiments, du 23 novembre 2020



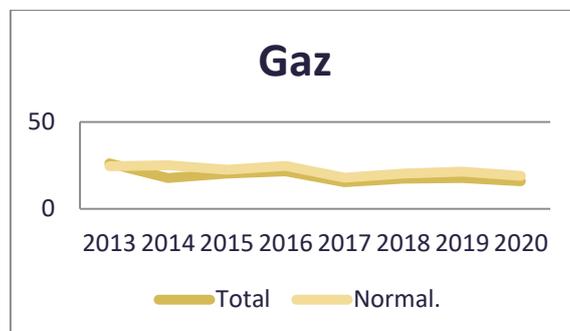
Consommation de gaz

La Tour des Finances dispose d'un compteur général de gaz pour le chauffage de l'immeuble. Une quotité nous en est attribuée, calculée sur la base d'une clé de répartition.

Consommation totale du 1/01/2020 au 31/12/2020 évaluée sur la base du ratio = 15,81 MWh.

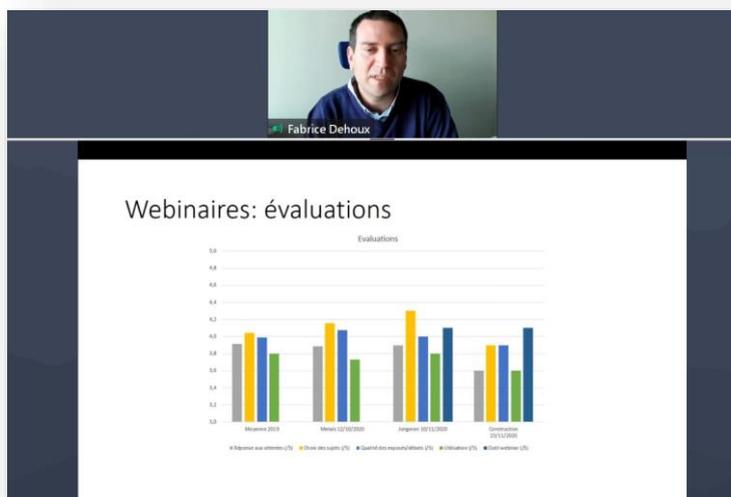
Consommation normalisée du 01/01/2020 au 31/12/2020 évaluée sur la base du ratio = 19,07 MWh.

Gaz	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Consomm. en MWh	17,66	20,30	21,56	15,36	17,28	17,79	15,81
Consomm. Normal. en MWh	25,03	22,60	24,69	17,94	20,24	21,38	19,07



En tant que Conseil, nous n'avons pas de contrat avec un fournisseur et nous n'avons aucun impact sur le choix de ce dernier. Nous sommes liés au contrat pour l'ensemble du bâtiment.

Image 12: l'assemblée générale du 16 décembre 2020



Consommation d'eau

La Tour des Finances dispose de 4 compteurs d'eau. Une quotité de la consommation cumulée de ces quatre compteurs nous est attribuée sur la base d'une clé de répartition.

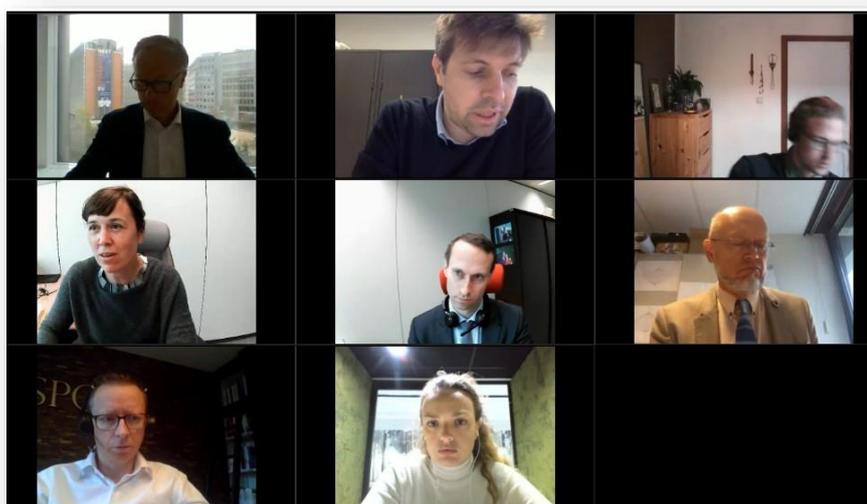
Consommation totale du 01/01/2020 au 31/12/2020 évaluée sur la base du ratio = 102,10 m³.

Eau	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Consomm.	143,73	130,60	153,09	148,20	146,69	133,67	102,10
en m ³	m ³						



En tant que Conseil, nous nous efforçons évidemment de réduire au maximum notre consommation d'eau. Toutefois, en tant que locataire, nous disposons de peu de moyens structurels pour la faire baisser.

Image 13: le séminaire sur le financement de la transition du 25 septembre 2020



Mobilité

Tous les membres du secrétariat du CFDD se rendent à leur travail en transports en commun. L'intégralité des frais y afférents leur sont remboursés (abonnements annuels individuels). Lorsqu'ils doivent se rendre à des congrès et conférences externes, les membres du secrétariat permanent du CFDD utilisent également exclusivement les transports en commun, sauf exceptions.

Pour des missions à l'étranger, les membres du personnel du secrétariat du CFDD, ainsi que le Président, utilisent de préférence des modes de transport écologiques. Le train (2e classe) est donc privilégié lorsque cela s'avère possible. Lors des années précédentes, les émissions générées par les membres du secrétariat dans le cadre de missions à l'étranger ont été compensées en soutenant un projet durable. La décision a été prise en ce sens de financer un projet de réparation de vieux vélos par des personnes handicapées. Ceux-ci sont ensuite offerts à des personnes qui en ont besoin en Afrique. Les dimensions d'écologie, de collaboration et d'inclusion sociale sont donc intégrées dans le projet. En 2019 2.311 kg d'équivalent CO₂ ont été compensés, contre 732 kg en 2018, 2.446 kg en 2017, 5.700 kg en 2016, 281 kg en 2015 et 7.640 kg en 2014. Les différences concernent principalement le lieu de la conférence annuelle sur le climat : 2014 Lima, 2015 Paris (moins de kilomètres et utilisation du train à la place de l'avion), 2016 Marrakech, 2017 Bonn, 2018 Katowice, 2019 Madrid. En 2020, en raison de la crise de la Covid-19, il n'y a pas eu de mission à l'étranger.

Nous ne disposons d'aucune donnée sur les déplacements en Belgique effectués par nos membres dans le cadre d'initiatives du Conseil.

Lorsque des livraisons urgentes doivent être réalisées, le secrétariat fait appel le plus possible à un coursier à vélo.

Image 14: choix d'un catering durable lors de nos événements



Gestion des déchets et utilisation de ressources

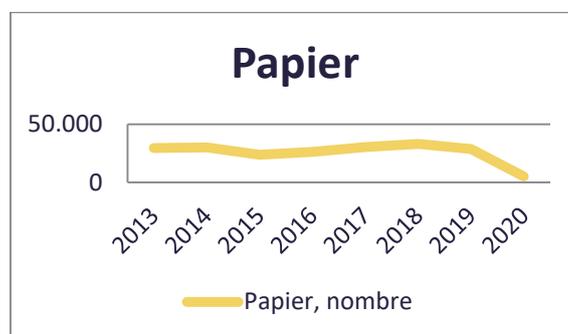
Nous appliquons un système de tri sélectif pour les déchets que nous produisons. Le papier, le plastique, le verre, les canettes et les déchets tout-venant sont disposés dans des poubelles séparées puis collectés par la société d'enlèvement, qui se charge de leur recyclage.

Enfin, les déchets qui doivent être considérés comme dangereux font également l'objet d'un traitement particulier.

Il n'y a pas de collecte séparée des déchets pour le Conseil et nous ne disposons donc pas de chiffres séparés sur la quantité de déchets collectés.

La principale matière première que nous utilisons est le papier. En effet, même si nous nous efforçons de travailler au maximum sur écran et que nous envoyons les documents à nos membres en version électronique, il arrive fréquemment que nous devions imprimer des documents pour une réunion, par exemple lorsqu'une contribution est arrivée peu de temps avant. Nous devons en outre assurer la diffusion de nos avis auprès des ministres, des parlementaires et des différentes personnes intéressées, ce qui se fait par courrier postal. Nous limitons cependant l'impact de notre utilisation de papier en utilisant du papier recyclé (labels Ecolabel et ISO 14001) et en imprimant les documents en recto-verso.

Papier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre	30.200	23.890	26.291	30.265	33.215	28.836	5.234



Politique d'achat

Lorsque nous achetons des produits, nous tenons compte au maximum de l'impact des produits sur l'environnement. En ce qui concerne le papier, nous choisissons toujours du papier 100 % recyclé. Nous utilisons par ailleurs exclusivement des détergents dotés d'un écolabel.

En ce qui concerne les boissons et les éventuels biscuits pour les réunions, nous servons uniquement des produits bio ou issus du commerce équitable. Le Conseil a également choisi de proposer de l'eau du robinet à la place de l'eau en bouteille. Lorsqu'un événement est organisé, nous tentons, dans la mesure du possible, de travailler avec un traiteur certifié bio ou du commerce équitable. Nous accordons également une attention particulière à l'emballage et à la prévention des déchets. Nous choisissons toujours un site facilement accessible par le biais des transports en commun.

Sécurité et santé

Sécurité au travail

L'exercice d'évacuation dans la tour des finances a normalement lieu en septembre. En raison de la crise du Coronavirus, il n'y a pas eu d'exercice en 2020.

Enfin, les seules substances potentiellement dangereuses manipulées au sein du secrétariat du CFDD sont des déchets (toners, cartouches d'encre vides). Ces derniers sont stockés de façon sécurisée en attendant leur évacuation dans un local séparé des bureaux où travaillent les collaborateurs du secrétariat.

A la demande du secrétariat, une analyse de la qualité de l'air intérieur a été effectuée le 03/09/2020 par un organisme externe, avec des résultats assez positifs.

Bien-être au travail

Tout est mis en oeuvre dans les locaux du secrétariat du CFDD pour rendre l'atmosphère de travail aussi agréable que possible : la localisation des bureaux permet de bénéficier de la lumière naturelle, le double-vitrage permet de limiter les nuisances dues au bruit, les locaux sont garnis de nombreuses plantes vertes et une salle mise à la disposition des membres du personnel leur permet de manger au calme.

Lorsque cela s'avère pertinent, le télétravail est également encouragé. Donner aux collaborateurs la possibilité de travailler depuis leur domicile permet notamment d'assurer le service lors des perturbations des transports en commun sans devoir avoir recours au véhicule individuel et de diminuer la demande de mobilité. En 2020, tous les membres du personnel du secrétariat du CFDD ont fait usage de ce système.

Enfin, les collaborateurs du secrétariat sont soumis à un horaire flexible, ce qui leur donne une certaine marge de manœuvre pour adapter leur horaire de travail en fonction de celui des transports en commun.

Communication interne

Afin de garantir une bonne communication en leur sein, les membres du personnel du secrétariat du CFDD se réunissent le lundi environ toutes les semaines. Lors de ces « réunions de staff » sont notamment passés en revue les agendas des différents groupes de travail, est fait un résumé des conférences et séminaires auxquels ont participé les membres du secrétariat et sont discutés les projets à réaliser dans le futur.

De plus, chaque année à la rentrée de septembre, une réunion de staff a lieu pendant une journée entière, à l'extérieur du CFDD. Lors de cette journée, toute l'équipe du secrétariat se réunit :

- d'une part pour évaluer si le travail du secrétariat répond bien aux demandes des membres du CFDD et aux attentes des différents utilisateurs de nos services et publications, dans le cadre des quatre grandes missions du CFDD ;
- d'autre part pour discuter de propositions innovantes qui peuvent améliorer la qualité et l'efficacité des prestations du secrétariat, en fonction d'objectifs qui renforcent la capacité du CFDD à exercer ses missions.

Lors de cette journée, chacun est invité à exprimer son point de vue et à formuler des propositions, qui sont ensuite discutées et reconstruites collectivement en équipe.

Les conclusions de cette journée ont été concrétisées dans plusieurs notes qui ont été proposées au Bureau.

Aucune journée de staff n'a eu lieu en 2020 en raison de la crise du Corona.

Éducation et formation

Le développement durable étant une notion multidisciplinaire en continuelle évolution et dans laquelle s'intègrent régulièrement de nouveaux concepts, il est nécessaire pour les membres du secrétariat du CFDD de se tenir informés de l'évolution des matières qui les concernent. Une formation continue est dès lors essentielle afin de garantir la qualité des travaux du secrétariat et d'assurer sa fonction de centre de connaissance.

Pour ces raisons notamment, les membres du secrétariat du CFDD prennent régulièrement part à des conférences et des congrès sur des sujets en lien avec le thème du groupe de travail dans lequel ils sont actifs. Une liste de ces conférences et congrès est reprise sous le titre « Représentation externe » du rapport administratif.

Un des membres du secrétariat est également actif dans le réseau de formateurs du SPF SPSCAE et dispense par conséquent des formations.

Carrière

Dans le cadre du cycle d'évaluation mis en place dans les services publics fédéraux, tous les membres du secrétariat du CFDD ont eu un entretien de planification avec leur chef fonctionnel au mois de janvier et un entretien d'évaluation au mois de décembre. Lors de cette procédure, les objectifs de chaque membre du personnel et les moyens à mettre en oeuvre pour mieux les atteindre sont discutés et formalisés lors de l'entretien de planning. Le degré de réalisation des objectifs est évalué lors de l'entretien d'évaluation. Une attention particulière est accordée à l'implication de chacun dans le travail du secrétariat en tant qu'équipe et à la qualité de la disponibilité de chacun à l'égard des membres, des administrations et de tout autre acteur faisant appel à nos services. Cet échange permet un meilleur fonctionnement individuel et organisationnel en définissant de manière dynamique et concertée les objectifs à atteindre. Il a lieu pour chaque membre du personnel. De cette façon, le suivi de son travail est assuré en concertation avec le supérieur hiérarchique.

Vu que le développement durable est un concept transversal qui est en perpétuelle évolution et dans lequel sont régulièrement intégrés de nouveaux concepts, il est nécessaire que les membres du secrétariat puissent rester informés des matières pertinentes. Une formation continue est donc essentielle pour garantir la qualité du travail fourni par le secrétariat et assurer ainsi la fonction de centre d'expertise ainsi que de connaissances. Pour cette raison, les membres du secrétariat participent régulièrement à des conférences et congrès sur des sujets qui sont liés au thème du groupe de travail dans lequel ils sont actifs.

Par ailleurs, chaque membre du personnel reçoit la possibilité de s'inscrire à une formation qui lui permette de mieux exercer ses missions. Une attention particulière est accordée au partage des informations et de l'expertise entre les membres du secrétariat, ce qui leur permet d'élargir leurs connaissances et aussi leurs aptitudes à travailler en équipe sur des sujets en constante évolution.

Image 15: séminaire sur le financement de la transition du 25 septembre 2020

The image shows a Zoom meeting interface with a central slide. On the left side, there is a vertical column of seven small video thumbnails showing participants. The main slide has a white background with a central green circle containing the text "Green & digital transition". Surrounding this central circle are five icons: a house (top), a network of nodes (right), a microscope (bottom right), an electric car (bottom left), and a recycling symbol (left). Each icon is connected to a list of investment recommendations by a thin grey line. The recommendations are as follows:

- Top (House icon):
 - ✓ Renewable power generation
 - ✓ Smart grids, storage, interconnection
 - ✓ Energy efficiency building stock
- Right (Network icon):
 - ✓ 5G deployment
 - ✓ Improvement of gigabit networks
- Bottom Right (Microscope icon):
 - ✓ Increase public R&I investment
- Bottom Left (Electric car icon):
 - ✓ Sustainable infrastructure
 - ✓ Electric mobility
 - ✓ Soft mobility
- Left (Recycling icon):
 - ✓ Circular economy

At the bottom left of the slide, the number "13" is visible. At the bottom right, there is the European Commission logo.

SDG MONITOR | COMMENT LE CFDD CONTRIBUE-T-IL À LA MISE EN OEUVRE DES ODD ?

Depuis le rapport de développement durable 2017, nous travaillons - étape par étape - sur ce qui devrait devenir un véritable moniteur ODD pour le CFDD.

Comment rapporter au sujet des ODD ?

Parler d'ODD¹ dans un rapport de durabilité n'est pas un exercice évident. Le CFDD a choisi de rédiger un rapport de durabilité sur la base de normes internationales, dans ce cas les normes GRI. L'objectif consiste à rapporter d'une façon transparente au sujet du propre fonctionnement dans le domaine de la durabilité. Une organisation rapporte au sujet de la réalisation ou non des objectifs stratégiques qu'elle a elle-même choisis et utilise pour ce faire le cadre GRI d'une façon telle que des rapports de différentes organisations ou différentes entreprises deviennent mutuellement comparables. Concrètement, la majeure partie de ce rapport de durabilité renferme une évaluation du propre fonctionnement associé au cadre stratégique du CFDD.

Ces dernières années, nous avons travaillé à une vision et des suggestions pratiques quant à la façon de rapporter au sujet de la réalisation des ODD dans la même logique GRI.² Il n'existe pour l'instant aucune norme formelle qui stipule la façon dont une organisation du secteur public doit rapporter au sujet d'une contribution aux ODD. Il y a en revanche des modèles développés pour les entreprises (en rapport avec la cible 12.6 des ODD). Ceux-ci peuvent nous inspirer. Dans ce contexte, une publication importante est le *SDG Compass*.³

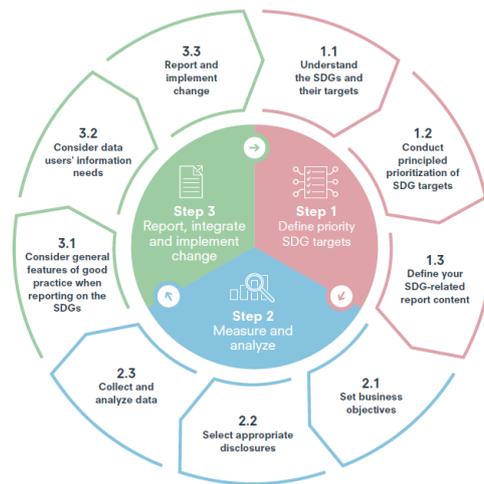
Entre-temps, un guide pratique est fourni sur la manière dont les ODD peuvent être intégrés dans le rapportage.⁴ Ceci décrit en termes concrets les étapes à suivre pour le rapportage et la planification stratégique.

¹ Voir: <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>

² Voir: GRI, Business Reporting on the SDGs. <https://www.globalreporting.org/information/sdgs/pages/reporting-on-the-sdgs.aspx>

³ Voir: <https://sdgcompass.org/>

⁴ Voir: GRI and Global Compact, Integrating the SDGs into Corporate Reporting: A Practical Guide. https://www.globalreporting.org/resourcelibrary/GRI_UNGC_Reporting-on-SDGs_Practical_Guide.pdf



Un cadre stratégique formellement convenu est en principe nécessaire pour sa propre organisation. L'organisation détermine la façon dont les ODD sont interprétés pour la propre organisation, fixe des priorités et objectifs, les intègre dans le fonctionnement et rapporte ensuite au sujet de la façon dont les propres objectifs ODD stratégiques sont atteints ou non.

En 2020, le CFDD lui-même ne disposait pas encore d'un "plan ODD" officiel. Depuis 2018, des étapes importantes ont été franchies pour mieux intégrer les ODD dans les objectifs stratégiques. Les ODD ont été inclus dans le programme d'activités 2020-2021 préparé en 2019 comme cadre de référence pour le fonctionnement du Conseil. Cela permettra d'améliorer encore ce moniteur à partir du prochain rapport de durabilité.

Nous mesurons (via un check-ODD) comment les ODD sont pris en compte dans nos publications (y compris les avis) et activités. Cependant, il n'y avait pas de plan officiel pour les ODD en 2020, avec des objectifs spécifiques pour les (nouvelles) actions ou initiatives et des priorités convenues sur lesquelles rendre compte. En plus du nouveau programme d'activités, il a été prévu d'élaborer éventuellement un plan d'action propre aux ODD pour 2020, spécifiquement pour le secrétariat du CFDD. Cette intention a été reportée en raison de la crise du Corona.

Ce contexte ne rend pas le rapportage évident. Suffit-il de supposer qu'une organisation qui a le terme développement durable dans son nom contribue automatiquement à la réalisation des objectifs de développement durable ? Compte tenu de la nature de l'organisation, est-il possible de parler d'une réelle contribution ? Il y a des risques. D'une part, il y a le risque de voir les différentes activités d'une organisation pour laquelle un développement durable est une raison d'être trop peu appréciées uniquement parce qu'aucun lien formel n'est établi avec les ODD. D'autre part, il y a le risque de jeter un regard trop peu autocritique sur l'impact réel de l'organisation sur la réalisation des ODD et cibles sous leur forme concrète. Le rôle du CFDD réside dans l'élaboration du suivi systémique de la politique ODD des autorités fédérales ainsi que de la coordination et de la collaboration avec les autorités régionales et locales. Faire un choix univoque entre différentes options n'est pas chose aisée.

Dans le rapport de 2017, qui souhaitait apporter une première contribution méthodologique à ce que devrait devenir un SDG-Monitor, nous avons indiqué qu'il existe trois options. Il existe en principe de bons arguments pour chaque option.

Option 1 | Ne pas rapporter tant qu'un (propre) cadre stratégique n'a pas été établi

- Il est difficile de rapporter au sujet d'une contribution aux ODD dans un rapport de durabilité car le CFDD n'a pas encore fixé pour lui-même des objectifs stratégiques dans le domaine des ODD pour 2020. Le

cadre légal ne prévoit pas encore une disposition relative au rôle spécifique attribué au CFDD dans l'ensemble du trajet de mise en œuvre des ODD par notre pays.

- Par conséquent, il n'existe pas encore de point de référence formel pour la façon dont nous devons évaluer le rôle du CFDD à cet égard. Il est donc difficile de travailler d'une façon correcte et transparente ainsi que de rapporter d'une façon contrôlable au sujet de ce travail.
- Sur la base de ces options, il est encore trop tôt pour créer un propre SDG Monitor. La présentation d'activités qui sont liées aux ODD est surtout descriptive.

Option 2 | Une approche large, lier les propres activités aux ODD

- Le point de départ pour cette option est que la raison d'être du CFDD est la recherche d'un développement durable. Nous pouvons en principe nous baser sur le fait que toutes les activités que le Conseil a développées au cours de sa propre existence apportent une contribution positive au projet d'un développement durable. Vu que la traduction actuelle de la tradition de développement durable est le projet des ODD depuis la Conférence de Rio de 1992, il peut être supposé que toutes les activités développées par le CFDD – qu'elles soient ou non expressément liées d'une façon formelle aux ODD – apportent en principe une contribution positive à l'objectif du cadre ODD.
- Même s'il n'existe pas (encore) un cadre stratégique formel, il est possible d'indiquer la façon dont les propres activités sont liées (au moins dans l'esprit) aux thèmes qui sont abordés dans les différents ODD. Il est alors possible d'analyser sur la base annuelle si le Conseil a travaillé plus sur certains contenus ODD que sur d'autres.
- Cette approche permet d'éviter que les ODD deviennent un éventuel cadre rétrécissant pour le propre fonctionnement. Elle permet aussi d'éviter d'avoir l'impression (à tort) que des initiatives positives pourraient paraître implicitement moins précieuses uniquement parce qu'elles en sont pas formellement liées aux ODD.
- Un risque potentiel de cette approche est qu'il devient relativement facile pour l'organisation de considérer tout ce qui est fait comme une contribution aux ODD, ce qui limite leur pouvoir de transformation potentiel.

Option 3 | Une approche plus stricte, essayer d'évaluer correctement les activités qui ont contribué à la réalisation concrète des ODD

- Le point de départ de cette approche est que nous ne faisons pas coïncider le large projet du développement durable avec le projet concret des ODD et cibles. Sur cette base, un regard suffisamment critique est jeté sur les activités ou initiatives qui sont réellement liées à des ODD ou cibles spécifiques. Une tentative d'évaluation la plus précise possible de leur impact concret est entreprise : ont-elles contribué à la réalisation plus rapide par notre pays des cibles concrètes qui sont liées aux ODD ? Cet accent ne dit en aucune manière que les autres activités sont moins précieuses ou que tout ce que le Conseil a fait jusqu'à aujourd'hui est moins pertinent. Il s'agit uniquement d'une tentative visant à décrire d'une façon contrôlable la différence perceptible faite par le Conseil pour le projet concret des ODD cette année-là. En raison de la mission légale du CFDD, l'impact sur des évolutions de durabilité dans la politique et sur le terrain est surtout indirect et donc difficile à mesurer. C'est surtout le cas pour une ventilation entre le projet global et les initiatives qui sont explicitement liées à des ODD spécifiques.
- Il se peut – vu la nature de l'organisation que nous sommes et les missions légales – que le choix de cette option paraisse en fin de compte trop difficile à réaliser sous la forme la plus idéale. Il se peut qu'un nombre trop élevé de problèmes persistent au niveau méthodologique.
- D'autre part, le choix de cette option peut mener à ce que le propre fonctionnement soit analysé d'une façon plus autocritique et à ce qu'il ne soit pas trop facilement supposé que toutes les activités contribuent automatiquement aux ODD.
- Un risque potentiel de cette approche est que nous jetions un regard trop critique sur nous-mêmes en tant qu'organisation qui doit travailler dans un cadre légal bien défini.

Dans ce qui suit, nous partons, comme l'année dernière, des options 2 et 3. L'objectif consiste à établir les étapes suivantes vers un rapportage réaliste au sujet de la propre contribution aux ODD.

Évaluation 2020, sur la base de l'option 2

Dans quelle mesure les activités du Conseil peuvent-elles être liées aux ODD ?

- Si l'on relie les avis aux différents ODD, il apparaît que la plus grande attention a été accordée aux ODD 12, 8 et 13.
- Les activités publiques ont porté sur les ODD dans leur ensemble (audit de la mise en œuvre des ODD dans notre pays). Les différentes activités sur la politique de relance et le financement de la transition peuvent être considérées comme une interprétation des thèmes des ODD 12 et 8. Les activités sur l'économie circulaire étaient liées aux ODD 12, 8 et 9. L'activité sur la communication était liée aux ODD 13 et 4.
- Les activités du forum interne (BPF sur la politique commerciale) étaient principalement liées à l'ODD 17.
- Le Conseil a également joué un rôle important d'intermédiaire. Par le biais du Conseil, les membres ont été impliqués dans le travail de la Coormulti. Pendant une grande partie de l'année 2020, il n'y avait pas de gouvernement de plein exercice. Le nouveau gouvernement a pris ses fonctions à l'automne. En 2021, il pourrait y avoir un impact plus direct sur la mise en œuvre des ODD, par le biais d'un avis sur le Plan fédéral de développement durable et d'une étude sur les ODD.
- Le Conseil a publié le Update et a ainsi tenté de promouvoir la connaissance des développements actuels autour des ODD auprès d'un public de parties intéressées.
- Principalement par le biais du secrétariat, nous avons été impliqués en tant qu'organisation dans un certain nombre d'activités d'information externes ou de processus de consultation sur les ODD.
- Il était prévu de créer un plan d'action propre aux ODD pour le Conseil en 2020, avec un nombre limité d'actions concrètes qui seront également vérifiables. En raison de la crise du Corona, cette intention a été reportée.
- Le cadre de travail du CFDD est désormais le programme d'activités 2020-2021, dans lequel les ODD constituent un point de référence important. Un plan d'action propre aux ODD peut renforcer ce qui est déjà (implicitement) présent dans le programme d'activités.
- Les avis précédents du Conseil ont appelé à un cadre institutionnel plus fort aux niveaux fédéral et belge pour la mise en œuvre des ODD. Un tel cadre n'est pas encore présent de manière convaincante, ce qui ne facilite pas la tâche du CFDD pour remplir son propre rôle de manière optimale. Dans son précédent avis contenant un message pour le nouveau gouvernement fédéral, le Conseil a formulé quelques recommandations à cet égard. L'accord de coalition du nouveau gouvernement fait référence aux ODD de manière beaucoup plus explicite que le précédent. Les effets seront perceptibles à partir de 2021.
- En résumé, on peut dire que le Conseil - dans les contraintes du contexte institutionnel actuel - a joué un rôle général visant à une mise en œuvre plus forte des ODD par notre pays. Dans le cadre de ses propres activités, il a prêté attention aux ODD, bien que plus indirectement que directement. Dans le cadre de diverses initiatives, l'attention a été portée sur des thèmes qui jouent un rôle majeur dans les ODD, comme l'énergie, le climat, la politique de relance durable et juste, la production et la consommation durables, l'architecture financière durable, l'économie circulaire et les nouveaux modèles économiques. On ne peut toutefois pas dire que le cadre des ODD soit en soi à l'origine de ces initiatives. Cependant, on peut dire que l'orientation générale des activités du Conseil sur une politique de relance en réponse à la Covid-19 peut être considérée comme une interprétation d'une orientation large et transversale sur le développement durable. Les ODD n'ont pas été immédiatement un instrument concret à cet égard, mais ils étaient implicitement présents.

Évaluation 2020, sur la base de l'option 3

Dans quelle mesure le CFDD a-t-il contribué lui-même activement à la réalisation des ODD ?

- L'intégration stratégique des ODD dans son fonctionnement est restée relativement limitée ces dernières années. Cette situation change progressivement. Le cadre du fonctionnement du Conseil - et aussi de l'évaluation de son fonctionnement dans ce rapport de durabilité - est le nouveau programme d'activités

2020-2021. Les ODD y sont déjà intégrés en tant que référence importante. L'élaboration d'un plan d'action propre aux ODD, lorsque cela est possible, permettra éventuellement de renforcer l'ancrage.

- Parmi les activités en 2020 qui étaient plus ou moins liées aux ODD, certaines étaient à l'initiative du Conseil. Le séminaire sur l'audit de la Cour des comptes sur la mise en œuvre des ODD en a été un exemple. Sur les quatre avis qui font référence aux ODD, trois l'ont été à l'initiative du Conseil.
- En outre, certaines activités ont été réalisées à la demande du gouvernement ou d'une institution gouvernementale. Dans l'avis sur le programme national de réforme, demandé par le cabinet de la Première ministre, il y a une référence aux ODD. L'avis aborde également le nouveau contexte européen, dans lequel les ODD joueront un rôle plus important au cours du semestre européen. Entre-temps, le nouveau gouvernement fédéral a déjà largement fait appel au CFDD dans le cadre du plan national de relance et de résilience et du regain d'attention pour le domaine politique du développement durable (y compris le plan fédéral). L'impact de cette mesure sera particulièrement sensible en 2021.
- Dans le cadre du personnel, l'ensemble du dossier sur les ODD a été confié à l'un des membres du personnel. Les initiatives lancées précédemment, telles que le bulletin d'information Update, se poursuivent. Le bulletin d'information sur le Green Deal européen accorde également une attention particulière aux ODD. Grâce aux réunions de Coormulti, le Conseil est (indirectement) impliqué dans le développement de la politique. Il n'y a pas de nouvelles initiatives sur les ODD à la suite d'un choix stratégique à cet égard. Toutefois, un plan d'action propre aux ODD est prévu pour le secrétariat en 2021 ou 2022.
- Pendant une grande partie de l'année 2020, le Conseil a dû travailler dans un contexte sans gouvernement fédéral à part entière. Il était donc pratiquement impossible de prendre des initiatives supplémentaires en vue d'influencer la politique relative aux ODD. Par exemple, il n'y a pas eu de participation proactive préalable à la préparation du nouveau plan fédéral de développement durable en 2020. Cette situation a entre-temps évolué de manière significative en 2021.
- Dans les avis, quatre des onze avis émis contiennent une référence explicite aux ODD. Ces références sont très claires dans les avis sur le programme national de réforme, la politique de relance et la conférence nationale sur la transition juste. Par rapport aux années précédentes, cela indique une attention plus structurelle aux ODD dans la structure de certains rapports consultatifs.
- Dans les activités publiques, il existe certainement encore de nombreuses possibilités de se référer de manière plus proactive aux ODD comme cadre de référence.
- Dans le cadre des travaux du secrétariat, les ODD font l'objet d'une attention croissante. Au bureau, le sujet est apparu lors de la préparation et du suivi du nouveau programme d'activités pour 2020-2021.
- En ce qui concerne le fonctionnement du Conseil, la politique des années précédentes se poursuit. Il n'y a pas de nouvelles initiatives qui s'inspirent en soi des ODD. Il est vrai que le Conseil s'efforce de faire des choix - dans la mesure du possible - afin de limiter au maximum l'impact écologique de ses propres activités. Dans les limites des marges disponibles, elle fait ce qui est possible et faisable. Une intégration plus structurelle des ODD dans la manière dont les choix sont faits et, par exemple, dans la politique financière, est encore possible. Il n'y a pas encore de plan d'action spécifique pour les ODD pour 2020 pour le secrétariat, en raison de la crise du Corona. Il semble préférable d'attendre une normalisation de la vie sociale avant d'élaborer un plan d'action propre. Par exemple, il était prévisible que la consommation de papier continuerait à baisser en raison du télétravail, mais cela ne donne pas une image précise de ce qu'aurait donné une année "normale". Cependant, il reste frustrant pour la gestion durable du secrétariat que nous n'ayons que peu ou pas d'impact propre en raison de l'organisation dans la tour des finances - par exemple, sans nos propres compteurs ou la possibilité de contrôler l'électricité ou le gaz.
- Il n'y a pas à proprement parler de nouvelles initiatives particulières prises par les membres eux-mêmes au sein du CFDD en vue de la réalisation des ODD. La crise du Corona a fait que l'attention prioritaire s'est portée sur d'autres choses. De nombreux membres avaient déjà une charge de travail plus importante dans leur propre organisation que les autres années en raison de la crise du Corona.
- Pour l'instant, il est difficile de faire une estimation vérifiable de l'impact politique réel en termes de réalisation des ODD à travers les différentes activités du Conseil. D'après le retour d'information des ministres sur les avis donnés, il n'est pas évident que les recommandations du CFDD aient conduit à des changements de politique concrets permettant de se rapprocher des ODD dans leur forme concrète.
- Sur la base de cette évaluation, une recommandation peut être formulée pour le prochain rapport de durabilité. Ce rapport de durabilité est le premier à utiliser le programme d'activités 2020-2021 comme

cadre. C'est l'occasion de montrer de manière très transparente, action par action, ce que le Conseil a fait. Dans le même temps, on ne peut pas vraiment dire que le programme d'activités a immédiatement conduit à une concentration sensiblement plus grande sur les ODD dans l'ensemble de l'opération. Comme nous l'avons déjà mentionné, la crise du Corona a pesé lourdement sur les activités du Conseil et, par conséquent, il y avait d'autres priorités. Dans certains avis, cependant, une attention structurelle aux ODD est déjà perceptible et dans l'activité avec la Cour des comptes, les ODD étaient également centraux. En 2021, il y aura normalement plus d'attention structurelle pour les ODD, entre autres en raison d'un certain nombre de demandes d'avis. Si le secrétariat parvient à élaborer un plan d'action pour les ODD en 2021, il sera possible de rendre compte de manière plus spécifique et vérifiable de la réalisation ou non de ses propres intentions dans le domaine des ODD.

ANNEXE 1 | RELEVÉ DES PARTIES PRENANTES

Image 16: matrice des parties prenantes CFDD



Cet aperçu présente une description des lignes de communication avec les principales parties prenantes, d'après le CFDD.

En aucune façon nous ne nous prononçons sur les parties prenantes, sur la façon dont elles travaillent ou sur leur attitude à l'égard du CFDD. Nous tentons seulement d'identifier la trajectoire des lignes de communication et ce que nous en savons du point de vue du CFDD. Par exemple, les déficits informationnels signalés doivent être interprétés comme une mission pour le CFDD, une mission pouvant être assumée grâce au rapport sur le développement durable. Nous pouvons ainsi déplacer l'attention des outils de communication vers la communication proprement dite, du point de vue des intéressés.

- *Membres du Conseil.* C'est avec les membres du Conseil que nous organisons la communication la plus intensive. Des moments de concertation structurelle ont lieu via le bureau et l'AG. Il y a régulièrement des envois contenant des documents et des rapports pour les différentes réunions. Des contacts sont établis pendant les forums. Les différents outils de communication externe comme le site Web et le bulletin d'information ont également les membres comme public cible. En outre, il y a de nombreux contacts informels entre les membres et le secrétariat.
- *Groupes de travail du Conseil.* Les groupes de travail du Conseil sont essentiellement composés de représentants des ou au nom des membres. Les outils de communication sont donc en grande partie comparables. Les groupes de travail établissent des contacts avec des experts externes. Le feed-back avec les collaborateurs du secrétariat se déroule essentiellement via l'élaboration des avis et le traitement des remarques et des amendements.

- *Collaborateurs du secrétariat.* Les lignes de communication se déroulent via les contacts quotidiens au secrétariat. La réunion hebdomadaire de staff est une plate-forme d'échange des expériences et de discussion de la planification et de l'exécution des tâches. Il y a en outre un cycle d'évaluation, avec des entretiens d'évaluation et de planification annuels. Ceci permet de laisser une marge importante pour le feed-back et le développement des compétences.
- *Ministres et cabinets.* Les lignes de communication sont en partie fixées officiellement. Les demandes d'avis officielles reçoivent également une réponse officielle, et ce dans les délais impartis. Les représentants des cabinets participent aux AG et parfois aux groupes de travail. Il y a en outre des contacts réguliers via des réunions externes, comme la Coormulti. Par ailleurs, des contacts informels ont lieu en permanence.
- *IFDD (Institut fédéral pour le Développement durable).* Nous entretenons des contacts formels avec l'IFDD et des contacts informels. L'échange d'informations est aisé et constructif. Les bulletins d'information du Conseil sont lus et relayés. Nous ignorons s'il y a des déficits informationnels.
- *SPF SPSCAE.* Le CFDD entretient surtout des contacts formels et informels avec les services d'encadrement. Ces contacts concernent l'organisation administrative et la politique du personnel du secrétariat du Conseil. De plus, il y a également une concertation politique sur le rôle du Conseil dans l'ensemble du SPF. Des contacts intensifs ont lieu avec un certain nombre de fonctionnaires ou de services (p.ex. le service climat du SPF). Nous ignorons si les moyens de communication du Conseil touchent tous les fonctionnaires qui sont potentiellement intéressés par le fonctionnement du Conseil ou s'il y a des déficits informationnels.
- *Task Force Développement durable.* Nous entretenons des contacts formels avec la Task Force DD et des contacts informels. Nous ignorons s'il y a des déficits informationnels ou si les moyens de communication du Conseil sont suffisamment convaincants. Le CFDD est impliqué dans les activités de la TFDD et inversement.
- *CIDD.* Il y a des contacts indirects avec la CIDD, surtout via l'IFDD. Nous ignorons s'il y a des déficits informationnels ou si une politique de communication plus active s'impose.
- *Commission de la Chambre Climat et Développement durable.* Les contacts sont peu structurels. Lorsque des moments de concertation sont organisés, une marge est prévue pour l'échange. Nous ignorons si tous les membres concernés du parlement sont suffisamment touchés par les moyens de communication du Conseil. Nous ignorons également si l'utilité des avis pour les activités parlementaires est suffisamment exploitée.
- *Conseils d'avis fédéraux et régionaux.* Les contacts avec d'autres conseils d'avis sont devenus plus étroits surtout depuis 2014. Ainsi, plusieurs avis ont été formulés avec le CCE, le CNT et la CCS « Consommation ». En outre une collaboration a été mise en place avec les conseils consultatifs régionaux pour des avis et initiatives. La communication est donc assez intense via les collaborateurs des secrétariats du Conseil. Les publications des différents conseils sont également lues.

Image 17: Conférence sur la jeunesse et la communication, le 10 novembre 2020



The image shows a video conference interface. On the left, there are two small video windows showing participants. The main area displays a presentation slide for 'Scientists For Climate'. The slide has a green header with the organization's logo and name. Below the header, the title 'Missieverklaring' is centered. The main text on the slide describes the organization's mission and goals.

Scientists For Climate
Voor wetenschappelijke feiten over klimaatverandering

Missieverklaring

Scientists4Climate is een groep Belgische wetenschappers die zich inzetten voor een duurzame en leefbare wereld naar aanleiding van de oproep van de jeugd. Scientists4Climate wil het publieke debat over klimaatverandering en klimaatactie ondersteunen met wetenschappelijke feiten en hun expertise en kennis inzetten voor een tijdige transitie naar een klimaatneutrale en duurzame samenleving. Hieronder lichten we de belangrijkste feiten toe die de kern van onze missie onderbouwen.

De urgentie om de opwarming van de aarde te beperken kan niet voldoende worden benadrukt. De gemiddelde temperatuur op aarde is al met ongeveer 1 °C gestegen ten opzichte van het pre-industriële niveau en we worden steeds vaker geconfronteerd met de gevolgen: ijskappen en

57:13 / 2:13:39

ANNEXE 2 | GLOSSAIRE

2030 Agenda	Transforming our World: the 2030 Agenda for Sustainable Development. Cet agenda est le résultat du processus Post-2015. L'agenda 2030 constitue le cadre de la politique internationale DD jusqu'en 2030. Les SDGs en sont une composante importante. L'Agenda a été approuvé par les Nations unies le 25 septembre 2015. (https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld)
AG	Assemblée Générale
AIR	Analyse d'impact de la réglementation intégrée, un nouvel instrument (depuis 2014) qui remplace différents instruments antérieurs pour l'analyse d'impact (comme l'IEDDD). (https://www.duurzameontwikkeling.be/fr/politique-federale/strategie-federale/la-vision-strategique-federale-long-terme-vlt-de-developpement)
CCS Consommation	Commission consultative spéciale « Consommation », partie du CCE, était le Conseil pour la Consommation (https://www.ccecrb.fgov.be/c/fr/25/presentation)
CCE	Conseil central de l'Économie (www.ccecrb.fgov.be)
CCPIE	Comité de Coordination de la Politique internationale de l'Environnement
CERBC	Conseil de l'Environnement de la Région de Bruxelles-Capitale (http://www.cerbc.be/FR/frame_tt.htm)
CESRBC	Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (https://www.brupartners.brussels/fr?set_language=fr)
CESW	Conseil économique et social de Wallonie (www.cesrw.be)
CFDD	Conseil Fédéral du Développement durable (www.frdo-cfdd.be)
CIDD	Commission interdépartementale du Développement durable (http://www.icdo.belgium.be/fr)
CNDD	Conseil national du Développement durable, le prédécesseur du Conseil fédéral du Développement durable.
CNT	Conseil national du Travail (www.cnt-nar.be)
Coormulti	Réunion de concertation lors de laquelle des fonctionnaires des administrations fédérales et régionales préparent ensemble des positions, notamment celles adoptées par la Belgique dans le contexte européen lors de conférences internationales.
COP	Conference of the Parties, une conférence internationale sur la mise en oeuvre d'une convention internationale, comme la Convention climat.
CSDD	Conseil supérieur pour un développement durable (https://csdd.public.lu/fr.html)
DD	Développement durable
EEAC	European Environment and Sustainable Development Advisory Councils, een Europees netwerk van adviesraden milieu en duurzame ontwikkeling (www.eeac.eu)
EIDD	Évaluation d'incidence des décisions sur le développement durable, un instrument visant à identifier l'impact des décisions sur le développement durable. Depuis début 2014, l'EIDDD est reprise dans l'AIR.
EMAS	Eco-Management and Audit Scheme, un certificat européen pour les bonnes performances environnementales d'une organisation (https://ec.europa.eu/environment/emas/index_en.htm)

ESDN	European Sustainable Development Network, le réseau de professionnels européens qui travaillent dans le domaine du développement durable (http://www.sd-network.eu/)
GRI	Global Reporting Initiative, une norme internationale applicable aux rapports sur le développement durable (www.globalreporting.org)
HLPF	High-Level Political Forum. La plateforme centrale des Nations unies en charge de l'exécution de l'Agenda 2030. (https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf)
IBGE	Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (http://www.environnement.brussels)
IFDD	Institut fédéral pour le Développement durable (= successeur du SPP DD) (http://fido.belgium.be/fr)
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité https://www.riziv.fgov.be/fr
Minaraad	Milieu- en Natuurraad van Vlaanderen (www.minaraad.be)
ODD	Voir SDGs
PNR	Programme national de Réforme, un programme national pour la mise en oeuvre des objectifs de la stratégie UE2020 (http://ec.europa.eu/europe2020/making-it-happen/country-specific-recommendations/index_en.htm)
Prepcom	Preparatory Committee, une réunion préparatoire à une conférence internationale, comme Rio+20.
Rio+20	La conférence des Nations unies sur le développement durable, en juin 2012 à Rio de Janeiro, 20 ans après la première Conférence de Rio en 1992 (https://sustainabledevelopment.un.org/rio20)
Rli	Raad voor de leefomgeving en infrastructuur (www.rli.nl/)
SDGs	Sustainable Development Goals, ou objectifs en termes de développement durable. Les 17 SDGs sont les successeurs des MDGs ou objectifs du Millénaire et sont une composante de l'Agenda 2030 en matière de développement durable (https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs)
SERV	Sociaal-Economische Raad van Vlaanderen (www.serv.be/serv)
SPF SPSCAE	Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (www.health.belgium.be)
Task Force DD	La Task Force Développement durable du Bureau du Plan (https://www.plan.be/aboutus/overview.php?lang=fr&TM=41)
The Shift	Réseau belge du développement durable (https://theshift.be)
VNR	Voluntary National Review. Lors du HLPF (High-Level Political Forum) annuel, certains pays présentent chaque fois leur VNR dans laquelle ils expliquent la façon dont ils exécutent l'Agenda 2030 dans leur pays. En 2017, la Belgique a proposé un premier VNR.. (https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf)
WSR	Wirtschafts- und Sozialrat der Deutschsprachigen Gemeinschaft, le conseil consultatif socioéconomique de la Communauté germanophone (http://www.wsr-dg.be/)
WTO	World Trade Organisation, l'Organisation mondiale du Commerce (www.wto.org)

ANNEXE 3 | GRI

GRI Content Index “In accordance” – Core

General Standard Disclosures		
	page	External assurance
STRATEGY AND ANALYSIS		
G4-1	p. 3-5	
ORGANIZATIONAL PROFILE		
G4-3	p. 6	
G4-4	p. 6-10	
G4-5	p. 5	
G4-6	p. 6-10	
G4-7	p. 6	
G4-8	p. 6-10	
G4-9	p. 6	
G4-10	p. 8-9	
G4-11	p. 8-9	
G4-12	p. 24-28	
G4-13	p. 6-10	
G4-14	p. 24-28	
G4-15	p. 24-28	
G4-16	p. 5	
IDENTIFIED MATERIAL ASPECTS AND BOUNDARIES		
G4-17	p. 6-10	
G4-18	p. 23/39-40	
G4-19	p. 24-28	
G4-20	p. 24-28	
G4-21	p. 24-28	
G4-22	/	
G4-23	p. 5	
STAKEHOLDER ENGAGEMENT		
G4-24	p. 23/39-40	
G4-25	p. 23/39-40	
G4-26	p. 23/39-40	
G4-27	p. 23	
REPORT PROFILE		
G4-28	p. 5	
G4-29	p. 5	
G4-30	p. 5	
G4-31	p. 5	
G4-32	p. 44	
G4-33	p. 5	
GOVERNANCE		
G4-34	p. 6-10	
ETHICS AND INTEGRITY		
G4-56	p. 24	

Specific Standard Disclosures				
Material aspects	DMA and indicators	page	Om issions	External assurance
	G4-DMA	p. 5		
Economic				
	G4-EC1	p. 6		
	G4-EC4	p. 6		
Environmental				
	G4-EN1	p. 24-28		
	G4-EN2	p. 24-28		
	G4-EN3	p. 24-28		
	G4-EN6	p. 24-28		
	G4-EN8	p. 24-29		
	G4-EN15	p. 28		
	G4-EN19	p. 24-28		
	G4-EN30	p. 28		
	G4-EN32	p. 24-28		
Social				
	G4-LA1	p. 9		
	G4-LA6	p. 29-30		
	G4-LA9	p. 31		
	G4-LA11	p. 31		
	G4-LA12	p. 9		
	G4-LA13	p. 9		